

## SOCIÉTÉ



Le président haïtien Jean-Bertrand Aristide en compagnie de son homologue vénézuélien Carlos Andrés Pérez à Caracas hier.

### Le coup d'État haïtien

Le coup d'État en Haïti a été accueilli avec indignation à Montréal et partout dans le monde. À Montréal, la communauté haïtienne concerne l'espoir d'un retour à la démocratie. Voir nos informations en pages B-1 et B-2

## Le comité Castonguay démarre sur un boycott autochtone

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

C'EST SUR le terrain feutré de l'Île-du-Prince-Édouard que le comité Castonguay-Dobbie fera ses premiers pas les 9 et 10 octobre tandis que les Premières Nations commenceront des consultations parallèles auprès des autochtones le 21 novem-

bre, à Maniwaki, en soi québécois. Dans l'immédiat, les chemins des autochtones et des politiciens fédéraux ne se croiseront pas. Insatisfaite des propositions d'Ottawa, l'Assemblée des Premières Nations boycotte jusqu'à nouvel ordre le comité mixte. Une décision qui sera réévaluée au début de novembre, a précisé hier le chef Ovide Mercredi, à la lu-

Voir page A-4: Le comité



Les coprésidents du comité mixte du Sénat et des Communes, Mme Dorothy Dobbie et M. Claude Castonguay, ont eu leur première réunion, hier, en présence du leader libéral du Sénat, Royce Frith.

## Montréal investira 270 millions sur les rives du canal de Lachine

Paul Cauchon

LA VILLE de Montréal entend « définitivement » confirmer la vocation industrielle des abords du canal de Lachine en y attirant des petites entreprises et en cessant le développement domiciliaire. Elle s'engage également à rénover le marché Atwater et entend détruire le vétuste tunnel Wellington pour le remplacer par un pont, le tout assorti d'une rénovation du réseau routier environnant.

C'est ce qui ressort du « Plan des abords du canal de Lachine », adopté par le Service de l'habitation et du développement urbain de la Ville et présenté hier par André Lavallée et John Gardiner, du conseil exécutif. Sur le territoire de 22 millions de

pièdes carrés s'étendant de part et d'autre du canal, la Ville entend investir 270 millions \$ d'ici sept ans, un somme s'insérant dans un montant global de 418 millions \$ partagé entre la Ville et les deux gouvernements supérieurs.

À ce jour, Montréal a dépensé 85 millions \$ pour la relance du secteur, dont 66 millions \$ dans le « Parc d'entreprises du canal ».

On sait que les abords du canal de Lachine ont déjà été le cœur industriel du Canada. L'ouverture de la Voie maritime du Saint-Laurent en 1959 a fait perdre au port de Montréal son rôle de point de transbordement obligatoire, diminuant d'autant le rôle du canal comme voie de navigation. L'histoire récente des quartiers Pointe-Saint-Charles et Saint-Henri, par exemple, c'est l'his-

# Aristide implore l'aide internationale pour Haïti

d'après Reuter et AFP

CARACAS — En exil temporaire au Venezuela où il a réussi à se réfugier, hier, grâce à la France, le président haïtien déposé, Jean-Bertrand Aristide, a lancé hier un appel à l'aide à la communauté internationale pour faire échouer le coup d'État militaire qui l'a chassé du pouvoir. Le

Canada, la France, le Venezuela ont condamné le coup d'État alors que le président George Bush réclamait le retour immédiat du président Aristide au pouvoir.

« Il y a un général qui cherche à priver le peuple du pouvoir démocratique et je suis certain qu'avec le soutien de la communauté interna-

tionale (...) nous pouvons le renverser », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à Caracas, où il est arrivé hier matin après son expulsion de Port-au-Prince.

Le père Aristide a ajouté que le processus démocratique engagé en Haïti depuis son arrivée au pouvoir le 7 février dernier ne pouvait pas

être stoppé par ce coup d'État.

Dans une interview à Radio-France Internationale (RFI), diffusée peu de temps auparavant à Paris, Jean-Bertrand Aristide a tenu des propos similaires jugeant qu'il fallait « une initiative de la commu-

Voir page A-4: Aristide

## Le Canada prêt à tout pour Aristide

Chantal Hébert

de notre bureau d'Ottawa

LE GOUVERNEMENT canadien est prêt à tout envisager, y compris une participation à une intervention armée sous les auspices d'une force internationale, pour restaurer la démocratie en Haïti, a indiqué hier Brian Mulroney.

Le Canada a également suspendu toute aide de gouvernement à gouvernement pour Haïti.

« Nous examinons toutes les possibilités », a déclaré le premier ministre à sa sortie de la Chambre des communes hier après-midi. « Utilisez votre imagination », a-t-il répliqué à ceux qui lui demandaient de préciser sa pensée.

Juste avant, le premier ministre avait indiqué à la Chambre des communes que le Canada ne reconnaîtrait pas le nouveau régime en place à Port-au-Prince. « Nous n'avons aucunement l'intention de reconnaître

Voir page A-4: Le Canada



Les autorités de l'hôpital général de Port-au-Prince ont dû accueillir des blessés sur les planchers des corridors suite au coup d'État sanglant qui continuait de faire d'innocentes victimes, hier.

PHOTO AP

## Frulla-Hébert rejette ce qu'elle qualifie de « tutelle » d'Ottawa

Parizeau trouve au contraire intéressante la formule fédérale

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

DANS LA GUERRE en dentelle que se livre Québec et Ottawa dans le champ de bataille culturel, la ministre des Affaires culturelles, Mme Liza Frulla-Hébert, est venue hier ajouter sa voix en disant que le Québec n'était pas prêt à « travailler sous la tutelle » du gouvernement fédéral, l'enjoignant du même souffle à « refaire ses devoirs », donc à reformuler ses propositions constitutionnelles.

Pour le chef de l'opposition Jacques Parizeau, la politique culturelle telle que vue par Ottawa comporte des éléments auxquels adhérerait le Parti québécois s'il était élu.

Selon Mme Hébert, la proposition fédérale, parce qu'elle représente un risque trop élevé « d'ingérence », via une nouvelle union économique, est inacceptable au plan culturel. « Le gouvernement fédéral doit modifier ses positions », disait-elle hier, dans son allocution d'ouverture de la commission parlementaire sur la culture.

Mme Frulla-Hébert s'en prend au pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral « qui empiète beaucoup sur nos priorités » ainsi qu'au pouvoir de légiférer par lequel Ottawa « pourrait intervenir directement dans le fonctionnement de nos industries culturelles », a-t-elle ajouté devant quelques journalistes. Elle reproche à Ottawa, comme elle l'a déjà fait dans le passé, de lui forcer la main et de multiplier dédoublements

et chevauchements, dans le domaine du cinéma, notamment.

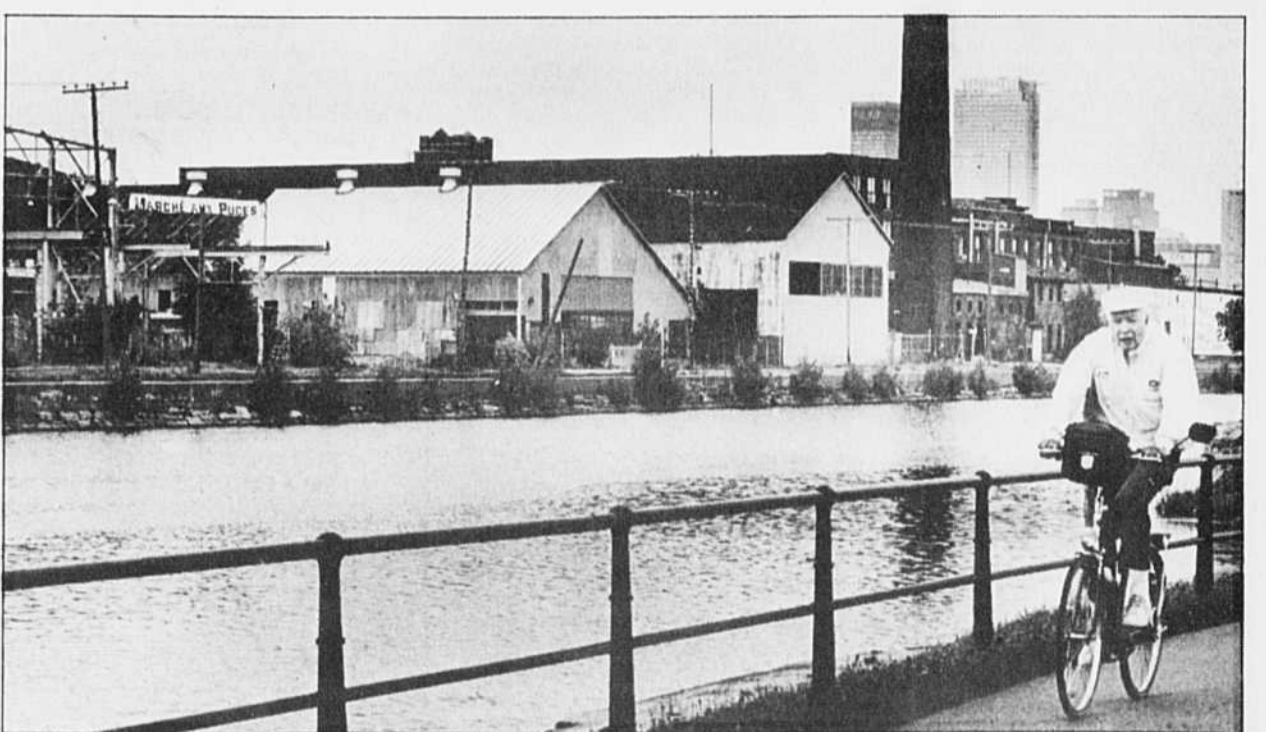
Mais ce qui inquiète surtout la ministre, c'est le pouvoir additionnel, que veut se donner le gouvernement fédéral, de légiférer en toute matière jugée nécessaire à une union économique canadienne.

Elle se demande si ce projet d'union économique, tel que libellé, ne risque pas de permettre à Ottawa de « diminuer la portée de la Loi sur le cinéma, contrer notre action qui vise à favoriser les éditeurs québécois, éliminer le réseau de nos distributeurs québécois dans le domaine du film, assujettir nos lois de protection sur le patrimoine, ou encore subordonner notre législation sur le statut professionnel des artistes ».

Voir page A-4: Frulla-Hébert



Liza Frulla-Hébert



Un environnement plaisant sur des berges redonnées à l'entreprise.

PHOTO JACQUES NADEAU

## LES JEUDIS DES CENT JOURS

Réunions publiques

Visionnements de vidéos

Discussions sur:

"Art et espace public"

"Le travail des artistes"

en collaboration avec **LE DEVOIR**

DEMAIN À 20 HEURES

2.50 \$

10 OCTOBRE À 20 HEURES

2.50 \$

MELVIN CHARNEY, artiste et architecte  
CLAIRE GRAVEL, critique et historienne d'art

JOSEPH BEUYS,  
un programme vidéo, volet I, en collaboration  
avec le Goethe-Institut Montréal

CIAC

Centre International

d'Art Contemporain

3576, av. du Parc

Les Galeries du Parc 4306

Montréal, Qc, H2X 3P9

info.: 288.0811



CrownVie

## «Bourassa prend les gens pour des imbéciles»

### Parizeau réagit à la « souveraineté partagée » du premier ministre

Michel Venne

de notre bureau de Québec

EN UTILISANT la formule de la « souveraineté partagée » et en l'assimilant au « fédéralisme renouvelé », le premier ministre, M. Robert Bourassa, « affirme sa foi dans le statu quo et prend les gens pour des imbéciles », juge le chef du Parti québécois, M. Jacques Parizeau.

Le chef péquiste reproche à M. Bourassa « d'inventer des formules » et d'en changer littéralement aux 15 jours pour mieux dissimuler sa préférence pour le maintien du statu quo en matière constitutionnelle. La souveraineté partagée, « c'est comme ça que ça marche depuis 125 ans », dit-il. Les provinces sont souveraines dans leurs champs de compétence et le gouvernement fédéral dans les siens. « On apprenait ça à la petite école dans les manuels des Frères des écoles chrétiennes ».

Le premier ministre du Québec, poursuit M. Parizeau, « croit beaucoup dans les formules alternatives. Il va utiliser deux mots, se rendre compte que ça ne colle pas, en inventer deux autres, voir si ça colle. Ça ne colle pas ? Il recommence. La souveraineté partagée n'en a pas pour beaucoup plus que 15 jours, croit-il. On pourrait peut-être voir réapparaître alors le fédéralisme coopératif ou la souveraineté fédérale. On pourrait aussi lui organiser un concours comme ça tous les 15 jours pour trouver une formule différente ».

Mais celle-ci, celle de la « souveraineté partagée » (utilisée lundi par le premier ministre devant un auditoire du monde des affaires) « elle n'est pas très heureuse, parce qu'elle prend les gens pour des imbéciles ».

M. Parizeau a fait ces commentaires, hier, au cours d'une conférence de presse convoquée pour annoncer un remaniement de son cabinet fantôme. Il a du même coup annoncé la formation au sein du caucus des 30 députés péquistes de deux comités : l'un sur la régionalisation des activités et des ressources gouvernementales « dans l'optique de la souveraineté » (et dont M. Parizeau sera lui-même président), l'autre sur la

relance des entreprises, dont la direction est confiée au député de Labelle, M. Jacques Léonard.

Le remaniement du cabinet fantôme fait par ailleurs désormais du leader de l'opposition, le bouillant député de Joliette, M. Guy Chevrette, porte-parole de l'opposition en matière d'Énergie et Ressources. Il devient donc le vis-à-vis de la ministre Lise Bacon en Chambre. Le dossier Grande-Baie relèvera désormais de ce débatteur aguerri. M. Chevrette remplace à cet égard le député d'Ungava, M. Christian Claveau, qui hérite de la Sécurité publique et de « la sauvegarde de l'intégrité » du gouvernement.

Le nouveau député élu dans Montmorency au mois d'août, le fiscaliste Jean Fillion, sera responsable du Revenu et des lois fiscales. Mme Jeanne Blackburn obtient le Travail et la CSST, en plus de la Charte de la langue française. M. Yves Blais le Tourisme. M. Michel Bourdon les Communications et les Communautés culturelles. (À noter que M. Parizeau confie les Communications à un député et la Culture à un autre, M. André Boulerice, alors qu'il soutient que les deux responsabilités seraient liées dans un seul ministère si le PQ prend le pouvoir).

Mme Pauline Marois perd l'Industrie et le Commerce au profit de M. Jacques Léonard. Mme Marois hérite des questions relatives à l'Administration publique et du Conseil du Trésor, notamment l'intégration des fonctionnaires fédéraux dans l'éventualité d'un Québec souverain. Mme Denise Carrier-Perreault hérite de la Politique familiale. Tandis que M. Rémy Trudel devient seul responsable des questions de santé et services sociaux. Les autres conservent les mêmes responsabilités.

Le caucus des députés péquistes se réunit lundi et mardi prochains à Sherbrooke. Il y sera question notamment de Constitution, d'éducation, d'énergie et de taxes, a indiqué le leader de l'opposition en Chambre, M. Guy Chevrette. Cette rencontre a pour but d'élaborer le plan d'action de l'opposition pour la reprise des travaux sessionnels de l'Assemblée nationale le 15 octobre prochain.

## Les exigences québécoises sur la culture sont liées à des gains en communication

d'après la Presse Canadienne

QUÉBEC — Si les propositions fédérales en matière de communication et culture « sont à prendre ou à laisser », il ne fait aucun doute que le ministre québécois Laurence Cannon va les rejeter.

Après une allocution devant l'Association canadienne de la radio et de la télévision de langue française, le ministre a expliqué, hier, que les revendications québécoises en matière de culture doivent s'accompagner de gains au chapitre des communications sans qu'elles n'auraient aucun sens.

« Il ne suffit pas de dire que la culture est là (dans la notion de société distincte), a précisé M. Cannon, il faut regarder aussi les autres éléments. Tout cela représente un ensemble ».

Pour le ministre « il faut contrôler le véhicule » et les outils qui permettront au Québec d'assumer ses responsabilités face à ses revendications traditionnelles dans le secteur des télécommunications. « Si on reconnaît la société distincte à travers sa culture, a indiqué M. Cannon, il va bien falloir que l'on reconnaisse un des véhicules qui la transmet ».

En parlant des propositions fédérales, M. Cannon a été très précis, même s'il a encore une fois souligné l'importance de participer à la consultation lancée par le gouvernement fédéral et d'attendre les offres finales qui seront probablement con-

nues au printemps prochain.

« Si demain matin, a-t-il dit, il nous fallait prendre ou laisser (les offres), je ne les prendrais pas ».

Le ministre n'a pas voulu en dire davantage sur le contenu de son livre vert en matière de communication qui est présentement à l'étude au Conseil exécutif, mais il a quand même laissé entendre qu'il traitera de réglementation, d'amélioration et de modernisation d'organismes comme le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

« Que ce soit le CRTC ou la Régie québécoise des télécommunications, a-t-il dit, il faut avoir un organisme qui doit réglementer sur le territoire le comportement des entreprises dans le secteur. Notre objectif, c'est d'améliorer et de moderniser ces installations ».

Le ministre a par ailleurs corrigé les informations voulant qu'il ait l'ambition de mettre la main sur la Société Radio-Canada au Québec, même s'il a pris le temps d'ajouter « qu'il faut être en mesure de regarder ce que Radio-Canada nous offre et de dire si cela nous satisfait ».

Devant les dirigeants du monde des télécommunications, M. Cannon a clairement indiqué où il se situait dans le débat constitutionnel. « Je n'étonnerai personne, a-t-il dit, en affirmant qu'en matière de communication, les propositions devront aller beaucoup plus loin ».

## McKenna approuve l'essentiel du plan économique fédéral

FREDERICTON (PC) — Le premier ministre Frank McKenna manifeste une certaine réserve à l'égard du projet de réforme constitutionnelle du premier ministre Brian Mulroney.

Savourant encore la victoire qu'a remportée par une forte majorité son gouvernement libéral à l'élection de la semaine dernière au Nouveau-Brunswick, M. McKenna a indiqué hier qu'il avait encore besoin de quelque temps pour analyser la proposition fédérale.

« C'est un projet intéressant mais nous ne sommes pas prêts à lui donner notre approbation sans vérification dans la province du Nouveau-Brunswick », a dit M. McKenna en route vers une réunion du caucus avec les candidats libéraux victorieux et défaits.

Il est d'accord, a-t-il dit, avec l'essentiel de la proposition économique : le Canada a besoin du libre-échange interprovincial. Mais il n'est

pas assuré que la réforme constitutionnelle soit la meilleure voie pour y arriver.

La proposition d'union économique faite par Ottawa vise à rendre l'économie canadienne plus efficace en éliminant les barrières tarifaires interprovinciales et en chevauchant des juridictions provinciales.

Mais, plusieurs ont rejeté comme inacceptable une proposition qui accorderait à Ottawa le pouvoir exclusif d'adopter des lois pour assurer le fonctionnement efficace de l'économie.

Les provinces atlantiques, a rappelé M. McKenna, ont déjà accepté d'abaisser leurs barrières tarifaires à l'intérieur de la région, tandis que les 10 premiers ministres travaillent pour en venir à un accord national.

« Mais je peux vous dire, sans hésitation, que nous devons absolument en venir au libre-échange interprovincial au Canada... si nous voulons créer des emplois et être prospère. Le problème est de savoir si c'est le

moyen approprié pour y arriver ».

M. McKenna a été accueilli par des applaudissements à tout rompre lorsqu'il est entré dans la salle où était réuni le caucus libéral.

Le 23 septembre, les libéraux ont remporté 46 des 58 sièges de la législature provinciale.

Le parti Confederation of Regions, nouveau venu de la scène politique décidé à faire disparaître le bilinguisme officiel dans la province, a fait élire huit candidats. Les Tories ont gagné trois sièges et le NPD, un.

M. McKenna a déclaré que la semaine dernière avait été une des semaines les plus exigeantes de sa vie au point de vue intellectuel.

Le travail que représente la réorganisation d'un gouvernement provincial, a-t-il expliqué, lui a laissé bien peu de temps pour penser aux questions constitutionnelles.

On s'attend à ce qu'il annonce la composition de son nouveau cabinet au cours des prochains jours.



### Le smog s'abat sur Athènes

Les rues d'Athènes étaient en partie désertées, hier, en raison de la présence d'un épais nuage de smog qui a entraîné plus de 200 hospitalisations. Le ministère de l'Environnement a décrété une alerte rouge pour combattre la pollution, favorisée par les températures élevées (35°C) de ces derniers jours, l'absence de vent et la localisation de la capitale grecque dans une cuvette. Le centre-ville a été interdit aux voitures particulières et seuls 50 % des taxis athéniens ont pu prendre du service. Le ministère a invité les quatre millions d'habitants de l'agglomération à rester chez eux sauf nécessité impérieuse. Nombre de motocyclistes et de piétons, la bouche protégée par des masques anti-pollution, se plaignaient de maux de tête et d'irritations superficielles.

## Clark reste froid devant les sondages

Maurice Girard

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le ministre fédéral des Affaires constitutionnelles ne s'inquiète pas outre mesure de l'accueil plutôt réservé fait jusqu'à présent au Québec à ses propositions constitutionnelles.

En fait, espère M. Joe Clark, les explications fournies depuis quelques jours par les troupes ministérielles sur la portée de l'union économique et le concept de société distincte devraient permettre au public

d'être mieux informé et d'appuyer de façon plus enthousiaste les réformes.

« Je crois que les sondages vont changer souvent pendant le prochain mois. Nous sommes en train d'expliquer nos intentions et, une fois que ce sera fait, il y aura encore d'autres changements dans les sondages », a commenté l'architecte de la réforme constitutionnelle.

De fait, des enquêtes d'opinion effectuées dans les jours suivant la publication du cahier fédéral de propositions constitutionnelles ont révélé que, de façon générale, les Québécois sont deux fois plus nombreux

à rejeter les offres qu'à les accepter.

Par ailleurs, M. Clark a confirmé que le gouvernement déposerait d'ici la fin du mois son projet de loi sur la tenue d'un référendum, dont le gouvernement pourrait se servir pour faire approuver son projet de réformes.

Mais, s'empresse d'ajouter M. Clark, « je dois souligner que même si on veut mettre sur la table un projet de loi, je n'ai aucune intention de l'utiliser. Simplement question de prudence pour l'autorité nationale d'avoir une loi sur le référendum », a-t-il expliqué.

## Levesque doit mettre plusieurs bémols à son évaluation optimiste de l'économie

Norman Delisle

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Éternel optimiste, le ministre québécois des Finances Gérard D. Levesque envisage l'avenir économique avec confiance « même si de l'avis des spécialistes, dit-il, la reprise devrait être relativement lente ».

M. Levesque dressait hier le bilan économique trimestriel devant la commission parlementaire du budget et de l'administration.

L'économie québécoise est « dans les premières phases de la reprise », a soutenu le ministre en se basant sur la création de 23 000 emplois de janvier à août dernier, et sur la construction où les mises en chantier ont augmenté de 5 % en six mois.

Mais M. Levesque a dû entrecouper ses propos optimistes de plusieurs réserves.

« Les pertes encourues durant la récession n'ont été jusqu'à maintenant récupérées que partiellement », a admis le ministre. Le taux de chômage demeure élevé à 12 %, soit seulement 0,5 % de moins qu'en mars dernier.

M. Levesque a expliqué que la reprise au Québec dépendra en fin de

compte de ce qui se passera aux États-Unis. « La vitesse et l'ampleur de la reprise au cours des prochains mois dépendront d'abord de la situation prévalant aux États-Unis », a-t-il dit.

Par ailleurs, M. Levesque a confirmé les orientations budgétaires esquissées par le premier ministre Robert Bourassa la semaine dernière : le choix du gouvernement consistera à mieux contrôler ses dépenses pour faire face à la situation économique.

Les deux seules autres solutions possibles, soit l'augmentation des taxes ou l'augmentation du déficit, ont été écartées.

L'endettement n'est pas une orientation à suivre », a dit M. Levesque en signalant que déjà 17 % du budget québécois est consacré au paiement d'intérêts sur la dette et que 82 % de la péréquation reçue d'Ottawa sert à payer un service de la dette supérieur à celui de l'Ontario.

Le gouvernement rejette également l'hypothèse d'augmenter les taxes qui sont déjà très élevées et qui vont encore grimper en janvier prochain, lorsque la taxe de vente de 8 % s'appliquera non seulement aux produits, mais aux services.

## Une Mutuelle aidera les salariés et cadres non syndiqués à se défendre

Robert Lefebvre

de la Presse Canadienne

QUÉBEC — Les salariés et cadres non organisés ont maintenant accès à un service capable d'assurer la défense de leurs droits de travailleurs.

Il s'agit de la Mutuelle de services aux salariés et cadres, un organisme sans but lucratif qui a été lancé hier à Québec par son président fondateur, Me Ronald Sirard. Il n'y aurait encore rien d'équivalent au Canada.

L'objectif, a fait valoir Me Sirard, est de briser l'isolement et la situation de dépendance que partagent les salariés non syndiqués et les cadres face à leur employeur, situation qui, dans de très nombreuses circonstances, les empêche de jour vraiment des droits minimaux que leur reconnaissent les lois. C'est presque un syndicat », ajoute-t-il.

Mais à cette différence, explique-t-il, qu'un travailleur peut adhérer à cette Mutuelle sur une base strictement individuelle, sans qu'il soit nécessaire que ses collègues de la

même unité de travail en fassent également partie.

« Il n'est pas du tout évident que le regroupement de travailleurs dans une unité définie en fonction d'un employeur précis soit une condition sine qua non à toute forme de regroupement », souligne Me Sirard.

Moyennant une cotisation annuelle de 175 \$, la Mutuelle de services aux salariés et cadres met à la disposition de ses membres du temps gratuit de consultation auprès de professionnels des relations de travail et leur accorde sans frais additionnels le support nécessaire dans toutes les démarches judiciaires qu'ils pourraient entreprendre à l'encontre d'un employeur ou en vertu des lois leur donnant des droits comme salariés ou cadres.

La cotisation donne droit annuellement à une heure gratuite de consultation professionnelle. Si cette heure n'est pas utilisée, elle est reportée d'année en année dans une banque. Les membres peuvent par ailleurs bénéficier de tarifs préférentiels pour toutes les heures addition-

nelles de consultation qu'ils pourraient solliciter.

Rappelant que six travailleurs sur dix ne sont pas syndiqués au Québec et que le taux de syndicalisation a tendance à plafonner, Me Sirard affirme qu'il est devenu nécessaire de créer un rapport de force pour ces travailleurs vulnérables. Le monde de la restauration offre un bel exemple de la clientèle potentielle de cette nouvelle organisation.

Il ajoute que les cadres d'entreprises sont aussi devenus plus vulnérables ces dernières années à cause du climat d'incertitude économique et que ces derniers sont souvent incapables d'assurer leur défense lors d'un congédiement.

Me Sirard explique encore qu'un salarié victime de harcèlement de la part de son employeur pourra recourir aux services de son syndicat ou de sa centrale syndicale, mais qu'un employé cadre ne bénéficie d'aucun service du genre.

« Il pourra toujours recourir aux services d'avocats ou d'autres spécialistes, mais à la condition d'avoir les moyens financiers. La Mutuelle pourra lui assurer l'accessibilité à ces services ».

Un sondage qu'il a commandé avant de lancer son organisation lui a appris que 54 % des travailleurs interrogés accepteraient de verser une cotisation équivalente pour obtenir en retour une telle protection contre les congédiements ou autres problèmes rencontrés habituellement en milieu de travail.

Pour la première année d'opération, Me Sirard espère recueillir l'adhésion de 3000 membres.

Dans un avenir plus éloigné, c'est quelque 130 000 membres que vise la Mutuelle, soit l'équivalent d'un salarié sur dix.

« La Mutuelle deviendrait alors une voix nouvelle pour les salariés et cadres non syndiqués et un intervenant qu'on ne pourrait ignorer », souhaite Me Sirard.

## EN BREF...

### Mulroney prochain secrétaire général de l'ONU ? « No way ! »

NEW YORK (PC) — L'information voulant que le premier ministre Brian Mulroney soit pressenti comme candidat au poste de secrétaire général des Nations unies a été niée par des observateurs de l'ONU. Le quotidien londonien *The Independent* avait annoncé hier, dans une nouvelle en provenance de New York, qu'un groupe de personnes, dont on ne mentionnait pas les noms, travaillerait à faire la promotion de la candidature de M. Mulroney pour succéder au secrétaire général actuel, Javier Perez de Cuellar. « La perspective de la candidature de M. Mulroney a suscité de l'excitation parmi les membres des pays de l'Ouest au sein du Conseil de sécurité, qui sont consternés par le calibre des autres candidats pressentis pour occuper le plus important poste diplomatique au monde », expliquait l'article. À New York, des observateurs de l'ONU ont toutefois estimé que si le nom de M. Mulroney circulait dans cette campagne, intense bien que non officielle, c'est sûrement afin de redonner du lustre à son image au Canada. M. Mulroney pourrait bien être de ceux « dont les sceptiques disent peu charitablement qu'ils sont offerts à l'ONU parce qu'ils sont persona non grata chez eux », a dit Jeffrey Laurenti, directeur général de l'Association des Nations unies des États-Unis. Un diplomate américain à New York a par ailleurs déclaré à *Toronto Star*: « Regardons les choses en face, aucun Américain n'obtiendra ce poste et pour plusieurs, un Australien ou un Néo-Zélandais — et particulièrement un Canadien — sont considérés comme Américains », a estimé ce diplomate.

### Les Canadiens boivent de moins en moins

OTTAWA (PC) — La quantité d'alcool vendue entre mars 1989 et mars 1990 a diminué pour une seconde année consécutive, a révélé hier Statistique Canada. Il s'est vendu au total 2,51 milliards de litres de boisson alcoolisée durant cette période, soit une baisse de 1 % par rapport à l'année précédente, a indiqué l'agence fédérale de statistique. Il y a eu une réduction des ventes pour les trois types de boisson alcoolisée : spiritueux, vin et bière. Les ventes d'alcool — incluant les coolers — totalisent en moyenne 119,5 litres par Canadien de 15 ans et plus, une diminution de 2,9 litres (2 %) par rapport à 1988-89.

### Un enfer sélectif

ROME (Reuter) — Les Italiens ont peur que le blasphème ne les entraîne en enfer, mais la fraude fiscale leur semble être un péché véniel. À en croire les résultats d'un sondage rendu public hier, 85 % des Italiens jugent que la violence est le plus grand des maux. Viennent ensuite le blasphème (59,9 %), la toxicomanie (58,7 %) et la calomnie (idem). Seuls 29,7 % pensent que la fraude fiscale est un péché véniel et 40,2 % jugent que ce n'est pas un péché du tout. Les conclusions du sondage effectué par l'institut sociopolitique ISPES ne devraient pas étonner le gouvernement. En juillet, le ministère des Finances avait publié une liste de fraudeurs qui avaient privé l'État de 25 milliards \$, soit assez pour éponger le quart du déficit budgétaire du pays.

Le petit frère de la

# HONDA CIVIC DX

Particularités du modèle CX:

- ✓ 5 vitesses
- ✓ 16 soupapes
- ✓ Système à injection de carburant
- ✓ 92 chevaux-vapeur
- ✓ Et bien plus encore

à compter de **8233\$\***

#1 **sigi**

1110 Bleury, Montréal, 879-1550

\*Transport, préparation et taxes extra

KUNO WITTMER, 5 fois champion des rallyes du Québec: « Prix exceptionnels, aubaines fantastiques, excellentes voitures: une combinaison imbattable ».

**RÉSULTATS**

loto québec

Tirage du: 91-09-30

Vous pouvez miser jusqu'à 21 h les soirs de tirages

Prochain tirage: 91-10-02

6	7	8	9	12
21	23	25	34	36
39	43	52	54	55
57	58	61	62	66

**T V A, le réseau des tirages de Loto-Québec**

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

## Requête en injonction contre la commission scolaire Saint-Eustache

### Des dossiers mettent en cause plusieurs gestes administratifs

Caroline Montpetit

LA COMPAGNIE SOFIDAL, propriétaire de la Place Sauvé, à Saint-Eustache, a déposé une requête en injonction contre la commission scolaire Saint-Eustache, pour faire annuler l'allocation d'un contrat de location de 31 000 pieds carrés de locaux devant être construits d'ici juillet par le centre commercial Beauward, voisin de la Place Sauvé.

Ce contrat, accordé par voie de résolution au conseil des commissaires de la commission scolaire en août, prévoit la construction d'un centre administratif complet qui serait loué en juillet prochain à la commission scolaire.

Dans sa demande d'injonction, la compagnie Sofidal, présent locuteur des locaux administratifs de la commission scolaire, précise que sa soumission à l'appel d'offres, de 300 000 \$ moins élevée que celle présentée par le centre Beauward, était la plus économique des soumissions présentées.

Elle ajoute qu'elle était la seule soumissionnaire à proposer à la commission scolaire, pour une période de cinq ans, des locaux déjà construits.

Le contrat de location, a pour sa part été accordé au centre Beauward, le quatrième plus bas des soumissionnaires ayant approché la commission scolaire.

« Nous estimons qu'il y a eu du favoritisme dans la procédure. D'une part, le soumissionnaire choisi a été invité à présenter son dossier avant les autres intéressés, ensuite, il n'a pas eu à présenter un prix final, comme nous avons dû le faire, lors que les offres ont été complétées », allègue le vice-président de Sofidal, M. Alcindo Vincente.

L'avocat de Sofidal, Me Pierre Cimoné, soutient également que le règlement sur les politiques et procédures d'approvisionnement de la commission scolaire prévoit que tout contrat alloué par voie d'appel d'offres doit être accordé au plus bas soumissionnaire, sauf en cas d'urgence.

La requête en injonction doit être soumise à un juge de la Cour supérieure le 31 octobre prochain.

Par ailleurs Marie-Michèle Renaud, un professeur d'histoire à la polyvalente Deux-Montagnes, la-

quelle fait partie de la même commission scolaire, Saint-Eustache, a signifié lundi au ministre de l'Éducation du Québec, M. Michel Pagé, qu'elle entendait porter plainte contre cette commission scolaire pour une série d'événements survenus depuis l'intégration des cours du primaire et du secondaire sous l'égide de la même administration.

Ainsi Mme Renaud fait état d'un manque à gagner de 900 000 \$ dans le budget de la commission scolaire à la fin de l'année 1990-1991, alors que cette dernière affichait un surplus du même montant au cours de l'année précédente.

« Plutôt que de se servir des ressources qui sont déjà à sa disposition, la commission scolaire intégrée fait de nouvelles dépenses, qui ne sont pas justifiées par ses états financiers », affirme-t-elle.

Au cours d'une entrevue accordée au DEVOIR, Mme Renaud a notamment fait état de l'allocation d'un contrat de 25 000 \$, accordé à la compagnie RCMP, pour l'élaboration de plans et devis — 435 pages — d'un édifice non approuvé par le ministère de l'Éducation du Québec.

« Ce n'est qu'après que les plans et devis eurent été complétés que le ministre a signifié à la commission scolaire que l'immeuble était trop coûteux pour qu'il en assume les frais ».

C'est d'ailleurs après avoir essayé un refus du ministère de procéder à la construction d'un édifice complet, que la commission est allée en appel d'offres pour la location d'un centre administratif neuf.

Dans le même dossier, le ministre Pagé a reçu une lettre signée des « payeurs de taxes de la commission scolaire Saint-Eustache », où l'ont fait état d'un contrat, alloué par la présidente de la commission scolaire, Mme Lise Vincent, à sa propre compagnie de psychothérapie, pour une session de *foocusing* offerte au personnel d'une école de la commission scolaire.

Répondant à la plainte formulée par Mme Renaud, le ministre Pagé a déclaré qu'il avait envoyé de nombreux enquêteurs dans les commissions scolaires depuis le début de son mandat, et que toute plainte fondée trouverait suite auprès des fonctionnaires attirés de son ministère.

## Les fonctionnaires «jouent dur»

OTTAWA (PC) — Hier, les fonctionnaires en grève ont marché dans les rues, bloqué des ponts interprovinciaux, occupé le bureau d'un ministre et abandonné certains services essentiels.

Ces gestes et interventions faisaient en fait partie d'une campagne de désobéissance civile organisée par l'Alliance de la Fonction publique du Canada en représailles à des injonctions limitant le nombre des piquets devant les édifices fédéraux et à la législation gouvernementale ordonnant le retour au travail.

Le président de l'Alliance Daryl Bean a déclaré que le syndicat avait opté pour une nouvelle tactique — « dans la tradition de Gandhi et de Martin Luther King » — parce qu'Ottawa avait eu recours à des injonctions pour limiter le nombre des grévistes sur les lignes de piquetage.

« Ils ne veulent pas que nous fassions du piquetage devant les édifices fédéraux. Il faut bien faire du piquetage quelque part », a remarqué M. Bean.

Ottawa a particulièrement souf-

fert des nouvelles tactiques des grévistes. Il y a eu des échauffourées entre grévistes et travailleurs désirant traverser les lignes de piquetage. Le trafic a progressé à pas de tortue dans le centre-ville. Et les membres de l'Alliance ont bloqué plusieurs ponts reliant Ottawa à Hull.

Onze femmes membres de l'Alliance se sont rendues au bureau de Mary Collins, ministre responsable du Statut de la femme, et toute la journée ont manifesté assises pour appuyer leur demande d'une rencon-

tre afin de discuter de l'équité salariale.

Mme Collins a refusé et n'est pas approchée de son bureau de la journée. Les manifestantes étaient toujours là tard hier soir. Elles ont indiqué qu'on leur avait apporté du café et qu'elles avaient de la nourriture ainsi que des téléphones cellulaires, tout pour pouvoir rester sur les lieux le temps qu'il faudrait, ont-elles indiqué.

Personne n'avait demandé l'intervention de la police, mais des gardes de sécurité ont empêché les journalistes d'approcher. « Je ne céderai pas devant l'illégalité », a pour sa part déclaré aux Communes le président du Conseil du Trésor Gilles Loiseleur, après avoir lu un document interne de l'Alliance incitant ses membres à violer la loi.

Le document suggérait de retarder illégalement les autobus municipaux et de ne pas laisser entrer les personnes non désignées comme personnel essentiel aussi longtemps que les policiers n'intervenaient pas.

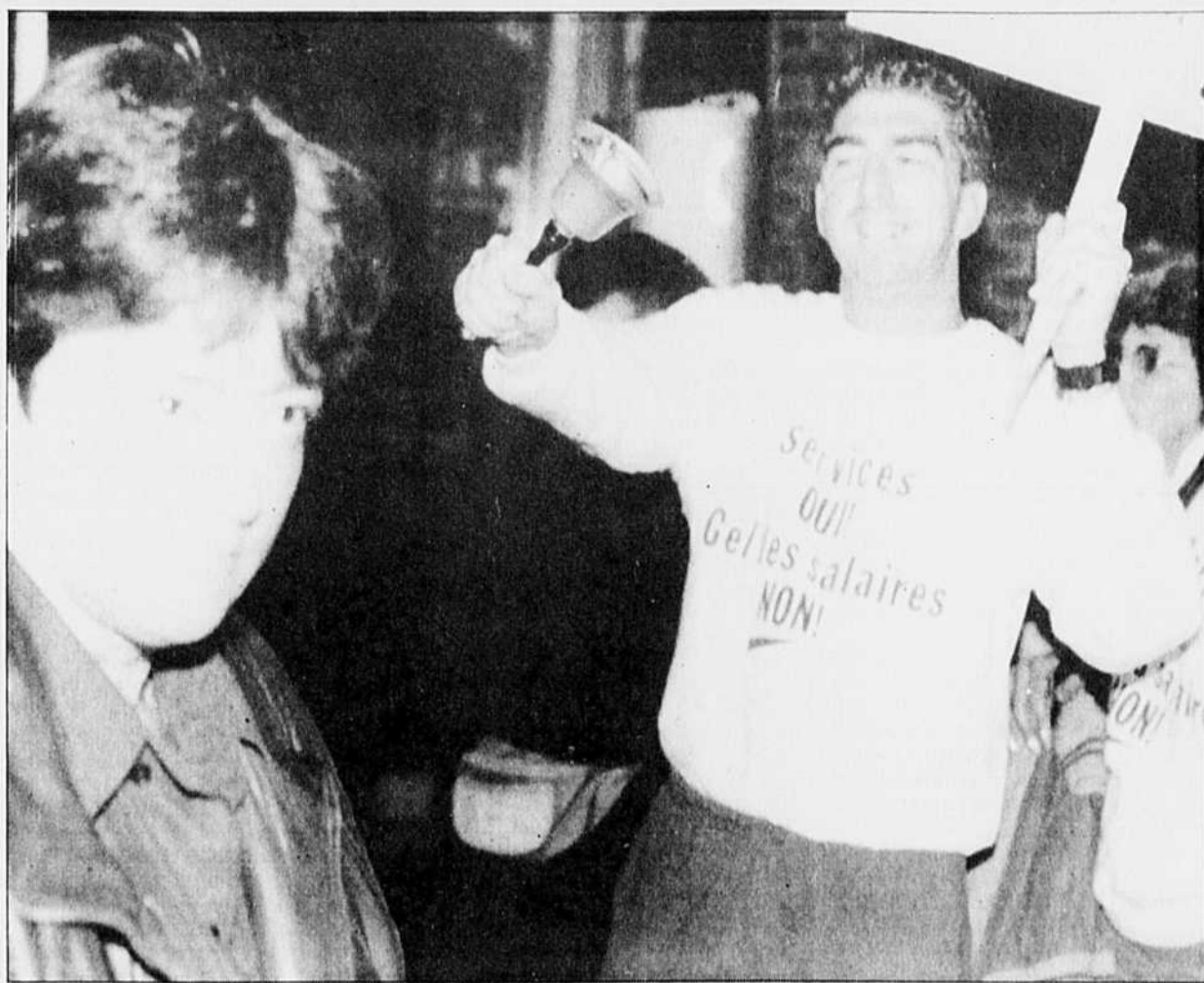
Les dirigeants de l'Alliance ont indiqué que le document ne venait pas du quartier général de la grève ni des organisateurs des lignes de piquetage. Il ne portait pas l'en-tête de l'AFPC, ont-ils souligné.

À Windsor, au poste des douanes du tunnel menant à Detroit, les cadres ont fait leur possible pour remplacer les syndiqués désignés comme personnel essentiel, qui légalement ne peuvent pas faire la grève, mais qui ont quitté leur poste avant midi.

Tous se sont rapportés malades. À Sarnia, il a fallu fermer le Centre d'emploi fédéral. Des grévistes ont aussi ralenti la circulation sur le pont international Bluewater reliant Point Edward, Ont., à Port Huron, Mich.

Le leader libéral au Sénat Royce Frith a indiqué qu'il recommanderait à ses collègues de permettre qu'on accède à la procédure d'approbation à la Chambre haute.

La lecture au Sénat d'un bill adopté par les Communes peut prendre d'un à six jours, a rappelé le sénateur Frith.



Un fonctionnaire manifeste devant l'entrée des bureaux du gouvernement fédéral à Montréal, tout en sonnant une cloche pour ridiculiser une consœur qui a choisi de rentrer au travail.

## Le policier qui a tiré sur Marcellus François connaissait le véritable homme recherché

### Kirt Haywood avait été un informateur de la police des stupéfiants

Rollande Parent  
de la Presse Canadienne

LE POLICIER Michel Tremblay, de l'escouade technique (SWAT), qui a tiré sur Marcellus François le 3 juillet dernier, savait que Kirt Haywood, le véritable homme recherché ce jour-là, était un informateur de la police des stupéfiants et le connaissait personnellement.

Cette révélation a été faite, hier, par le sergent Pierre Sasseville, du Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM), responsable de l'équipe de filature qui avait pris Marcellus François pour Kirt Haywood.

« Je le connais », aurait dit le policier Tremblay au sergent Sasseville qui lui tendait une photo de Haywood pour l'informer de la description de la personne qu'il aurait à arrêter plus tard.

« C'était un ancien informateur quand il (Tremblay) travaillait aux stupéfiants », a rapporté Sasseville au coroner Harvey W. Yarovsky qui menait hier une septième journée d'enquête sur les circonstances de la mort de Marcellus François.

On sait que le corps de Kirt Haywood, un Jamaïcain de 28 ans, a été retrouvé le 2 septembre dernier criblé de balles dans le parc industriel de Pointe-Claire.

La rumeur circulait, dans son milieu, qu'il était un informateur de la police.

Amorcé hier, le témoignage du sergent Sasseville est loin d'être terminé.

Il a été longuement interrogé hier sur les raisons qui l'ont amené à donner le feu vert à l'intervention du SWAT, le 3 juillet, sans avoir acquis la conviction totale que l'homme que son équipe filait était bien Kirt Haywood recherché pour tentative de meurtre.

« J'étais sûr à un degré élevé que c'était notre sujet », est le plus loin où le sergent Sasseville est allé dans son témoignage.

À deux reprises, le SWAT a été appelé pour arrêter le suspect Haywood. Les hommes de cette équipe d'élite sont retournés à leurs bureaux quand les policiers de la filature ont perdu de vue, pendant une heure, le véhicule du suspect.

Quand ils sont arrivés pour la deuxième fois, le sergent Sasseville a demandé à Michel Tremblay, du SWAT, s'il avait entendu l'information donnée par un de ses hommes que l'identification n'était qu'à 75 %.

« J'ai capté ça moi là, mais si tu me donnes pas de go, j'y vas pas. Si tu me donnes un feu vert j'y vas, c'est tout », a répliqué le policier Tremblay.

Le policier Sasseville a indiqué qu'il avait finalement décidé de donner le feu vert quand il a considéré que le suspect avait été identifié à 75 %; que le véhicule était de la bonne couleur, bourgogne; qu'un policier lui avait dit que le suspect ressemblait à celui qui était recherché et que les attitudes des suspects laissaient croire qu'ils tentaient de détecter la filature.

Sasseville a dit craindre que la filature ne dégénère en poursuite. « Il y avait une pression. Tout le monde attendait après vous », a suggéré le procureur général La Haye qui assiste le coroner Yarovsky.

Le sergent Sasseville l'a reconnu. Au moment du tir, le sergent a dit qu'il avait vu un policier du SWAT coiffé d'une visière où le mot police est écrit, à l'avant du véhicule stoppé. « J'entends : 'Police don't move, un coup de feu et une autre fois police don't move' a-t-il affirmé. « Je ne sais pas qui a tiré », a-t-il ajouté.

Avant cela, le sergent Sasseville avait noté que le véhicule suspect avait été mis à la renverse et avait reculé de deux à trois pieds, pour cogner contre un véhicule de la patrouille.

Peu après, le policier Sasseville a été informé que les papiers trouvés sur la personne tirée n'étaient pas ceux de Haywood mais de Marcellus

François.

En soirée, les policiers de la filature et le responsable des communications Yvon Morin ont tenu une réunion pour écrire un rapport général sur la filature et ensuite un rapport personnel, à la demande d'enquêteurs de la Sûreté du Québec (SQ). « Dans le rapport général, pourquoi n'avez-vous pas fait référence aux problèmes d'identification? », a demandé le procureur La Haye.

« On nous avait demandé de rapporter les points pertinents », a répliqué M. Sasseville.

En matinée, alors que le responsable des communications Yvon Morin était interrogé par l'avocat Gordon Kugler qui représente la mère de Marcellus François, il a été question de la réunion de deux heures au cours de laquelle les rapports avaient été rédigés.

« Le point important c'était l'anxiété tournant autour de si c'était la bonne personne ou si c'était un innocent, si c'était le bon individu » (qui avait été battu), a-t-il rapporté.

Me Kugler a ajouté : « On commence à avoir l'impression que la session de *debriefing* portait sur plus de choses que ce que vous avez mentionné et qu'il s'agissait de voir comment avoir une histoire à raconter pour expliquer ce qui s'était passé. »

## Filière d'émigration clandestine de Roumains dans des conteneurs

LE HAVRE, France (AFP) — Depuis six mois, le port du Havre (ouest) est devenu la plaque tournante d'une filière d'émigration clandestine roumaine vers le Canada, a-t-on appris de sources concordantes dans la région.

Selon de bonnes sources, une centaine d'immigrants — essentiellement roumains — ont été interpellés ces derniers mois par la Police de l'air et des frontières (PAF) du Havre, alors qu'ils se glissaient dans des conteneurs à toits bâchés, disposés sur les quais du port, en partance pour le Canada.

Certains de ces Roumains, qui ont demandé en France l'asile politique, se trouvent en situation régulière dans le pays et ne sont pas poursuivis pour cette tentative d'immigration illégale. En revanche, ceux qui sont arrivés clandestinement en France sont expulsés vers leur dernier pays de séjour.

La connaissance de cette « filière havraise » au service du « rêve canadien » s'est répandue comme une traînée de poudre parmi les Rou-

ains et certains autres ressortissants de pays de l'Est.

À Ottawa, un porte-parole du ministère de l'Immigration a déclaré qu'il n'était pas au courant de l'arrivée massive de Roumains à bord de navires transportant des conteneurs.

Cependant, il a fait remarquer qu'un groupe de clandestins comprenant un Albanais et cinq Roumains avaient été remis aux autorités de l'immigration le mois dernier après avoir été découverts dans un conteneur à bord d'un cargo britannique à destination de Montréal.

Ion Coanca, immigré roumain installé en France depuis 1979 et traducteur des services officiels, explique que le Canada représente pour ses compatriotes « l'aventure et l'argent ». C'est aussi un pays où l'on peut parler français, langue que beaucoup d'entre eux connaissent.

« Nous avons renforcé les patrouilles de surveillance mais, avec 25 km de quais, il s'agit d'une mission quasi impossible », souligne un porte-parole du port.

# RÉDUISEZ VOTRE TAUX DE PRÊT PERSONNEL!

Transférez vos prêts personnels au Trust Général et profitez d'économies substantielles.

Depuis novembre 1990, le taux d'escompte de la Banque du Canada n'a cessé de baisser, entraînant avec lui les taux d'intérêt des institutions financières.

Vous avez contracté un prêt personnel durant cette période, transférez-le au Trust Général. Nous réduisons sur-le-champ\* votre taux d'intérêt au niveau du taux actuel et, du même coup, nous ajusterons le montant de vos mensualités à la baisse. Venez nous voir, ou appelez-nous, il y va de votre intérêt.

\*Sur approbation du crédit

Exemples d'économies que vous pouvez réaliser en transférant votre prêt personnel.

Montant de votre emprunt en novembre 90	Votre taux en novembre 90*	Vos mensualités actuelles	Votre nouveau taux au Trust Général*	Vos nouvelles mensualités	Votre économie à partir d'octobre 91
20 000 \$ sur 5 ans	15,50%	481,06 \$	13,50%	463,17 \$	89,450 \$
15 000 \$ sur 4 ans	15,50%	421,27 \$	13,25%	407,40 \$	527,07 \$
10 000 \$ sur 3 ans	15,50%	349,11 \$	13,00%	340,00 \$	236,86 \$

\*Exemples pour des prêts personnels à taux fixes

Renseignez-vous sur nos prêts personnels à taux variables.

**TRUST GÉNÉRAL**

Place du Carrefour, Laval, 682-3200  
5995, boul. Gouin Ouest, Montréal, 745-1515  
955, boul. St-Jean, Pointe-Claire, 694-5670  
Centre Rockland, Ville Mont-Royal, 341-1414  
1, avenue Vincent d'Indy, Outremont, 739-3265  
1020, avenue Laurier Ouest, Outremont, 272-4777  
Place Ville-Marie, Montréal, 871-7300  
1100, rue University, Montréal, 871-7200  
Place d'Anjou, Anjou, 555-4780  
Carrefour Angrignon, Lasalle, 366-0750  
Place Portobello, Brossard, 466-2500  
299, boul. Sir Wilfrid-Laurier, St-Lambert, 466-8666  
521, rue St-Charles-Borromée Nord, Joliette, 752-0666  
7272, boul. Maurice-Duplessis, Rivière-des-Prairies, 643-4040

# Les anglophones du Québec voient l'avenir d'un autre oeil

Pierre O'Neill

UN MONDE d'incompréhension sépare anglophones et francophones en ce qui regarde l'avenir constitutionnel du Québec, les intentions de vote et leur perception des chefs politiques.

Les résultats d'un sondage effectué du 26 septembre au 1er octobre, par la firme Multi Résé pour le compte de *Newswatch* (CBC), démontrent que sur les questions politiques les divergences entre les deux communautés sont nombreuses et fondamentales. Et que les points de convergence sont rares et marginaux.

Réalisé du 26 septembre au 1er octobre auprès de 972 Québécois, dont 309 anglophones, ce sondage indique par ailleurs que les deux communau-

tés sont en proie aux angoisses constitutionnelles. Les anglophones sont mieux informés, moins incertains et plus optimistes quant à la possibilité que le Canada anglais et le Québec finissent par conclure une nouvelle entente. Alors que les francophones ne s'entendent pas sur le degré de gravité de l'offensive centralisatrice qu'implique le projet fédéral.

Cela dit, les propositions constitutionnelles d'Ottawa angoissent les deux communautés. Même si les anglophones sont trois fois plus nombreux que les francophones à s'y déclarer favorables (36% contre 11%), l'indécision les habite sensiblement dans la même proportion. Quand ils comparent avec l'entente du lac Meech, les anglophones (29,9%) voient essentiellement autant d'avantages dans les propositions de septembre. Alors que 42,4%

des francophones n'ont pas encore réussi à se faire une idée définitive.

Les deux communautés s'entendent par ailleurs sur deux aspects du projet constitutionnel d'Ottawa. L'idée d'accorder plus de pouvoirs économiques au gouvernement fédéral est rejetée par 76,9% des francophones, mais également par 56,4% des anglophones. Autre objet de consensus, le chapitre qui traite du libre-échange entre les provinces canadiennes. 72% des francophones et 79% des anglophones souscrivent à la suggestion de favoriser la libre circulation des produits et services partout au Canada.

À l'égard des chefs politiques, les deux communautés expriment des préférences et des antipathies plus accentuées. De part et d'autre, c'est un sentiment de méfiance qui s'adresse à Brian Mulroney et Robert

Bourassa. Alors que 57,8% des anglophones n'ont pas du tout confiance à Lucien Bouchard et que 61,9% portent le même jugement sur Jacques Parizeau. La surprise de ce sondage, c'est le sentiment que suscite le chef libéral fédéral Jean Chrétien, en qui 64% des francophones n'ont pas du tout confiance alors que 70% des anglophones lui témoignent cette confiance.

LE DEVOIR publiait lundi les résultats de la première tranche de ce sondage commandité conjointement par *Newswatch* et qui faisait ressortir un resserrement de l'écart qui sépare les deux grands partis politiques au chapitre des intentions de vote. En recueillant 35% des voix, le PLQ progressait de quatre points, par rapport à mai dernier, en direction de 48% du Parti québécois. Il n'y a rien de très inédit à se faire an-

noncer que seulement 8,3% des péquistes sont anglophones, qui constituent par ailleurs 57% de l'électorat libéral. De toutes ces données, la plus significative est peut-être celle qui accorde 25% des intentions de vote anglophones au Parti Égalité. Et si l'on gratte un peu plus, l'on constate que seulement 31,8% des francophones appuient le PLQ.

Pour la deuxième et dernière tranche de ce sondage, Multi Résé a eu recours à une méthodologie complexe. La cueillette des données a débuté le jeudi 26 septembre pour se terminer le lundi 30 septembre. L'échantillon a été généré par ordinateur, en simulant les mêmes paramètres que ceux du sondage omnibus de mai dernier, auquel il a été ultérieurement jumelé. Le questionnaire du sondage de mai était d'ail-

leurs exactement similaire à celui du sondage panel de lundi dernier.

Pour réaliser cette tranche du sondage, Multi Résé a complété 243 questionnaires auprès de la population anglophone du Québec, concentrée principalement à Montréal, en Outaouais, en Estrie et en Gaspésie. Le taux de collaboration, calculé sur la base des personnes éligibles, fut de 70,3%. En y ajoutant les 66 anglophones du sondage de lundi, Multi Résé en est arrivé à un total de 309 entretiens complétés en langue anglaise, reconnaissant une marge d'erreur maximale comprise dans une intervalle de plus ou moins 5,6%, 19 fois sur 20. Les données ainsi intégrées ont été pondérées selon la région, l'âge, le sexe et la langue maternelle, sur la base des données du dernier recensement.

## SUITES DE LA PREMIERE PAGE

### ◆ Aristide

nauté internationale qui appuie le peuple haïtien qui lutte présentement contre ce coup d'État.

« Il faut absolument faire échouer ce coup d'État. Car vous avez affaire à un homme, le général Cédras, qui, à la tête d'une poignée de militaires, s'est soulevé contre la nation haïtienne et contre la communauté internationale qui a reconnu le résultat des élections libres et démocratiques du 16 décembre 1990 », a-t-il ajouté à RFI.

« C'est une honte pour la communauté internationale que de voir un criminel massacrer tant de gens pour satisfaire une ambition personnelle. La communauté internationale ne saurait tolérer une telle honte », a-t-il ajouté.

Le premier ministre haïtien, M. René Prével, qui est entré lundi dans une semi-clandestinité, a invité hier la population à « rejeter catégoriquement (...) l'usurpation » du pouvoir par les militaires.

Dans une déclaration écrite, dont l'AFP a pu avoir une copie, M. Prével, qui n'a pas été arrêté contrairement à ce qui avait été affirmé précédemment, souligne que selon la Constitution de 1987, le Conseil des ministres, sous la présidence du premier ministre, exerce le pouvoir exécutif tant que le président de la république se trouve dans l'impossibilité temporaire d'exercer ses fonctions.

En attendant le retour du président Jean-Bertrand Aristide à la tête du pays, « toute autre forme de gouvernement que l'on pourrait tenter d'établir en Haïti constitue une usurpation et une infamie que le peuple haïtien doit rejeter catégoriquement », ajoute M. Prével.

Nombre de ministres du président Aristide sont entrés dans une semi-clandestinité, à l'instar de M. Prével. L'entourage du premier ministre a démenti que les ministres de l'Information, Mme Marie Laurence Jocelyn Lassegue, et du Plan, M. Renaud Bernardin, aient été arrêtés par les militaires comme il avait été annoncé lundi.

Sur le terrain, la prise du pouvoir par la junte militaire, dirigée par le général Raoul Cédras et deux colonels, aurait fait plus de 140 morts.

Lundi matin, des soldats avaient ouvert le feu sur la maison du père Aristide, qui avait dû se retrancher dans le palais présidentiel. Mais des militaires en avaient ensuite évincé ses défenseurs, avaient fait prisonnier le président et l'avaient conduit

au quartier général de l'armée. Les autorités américaines et françaises ont ensuite négocié son départ avec les putschistes, a-t-on rapporté de source diplomatique.

C'est l'ambassadeur de France à Haïti qui a secouru le président Jean-Bertrand Aristide, pris sous le feu de l'armée haïtienne lors de son évacuation vers l'aéroport de Port-au-Prince, apprend-on de source diplomatique.

Le diplomate, Jean-Raphael Dufour, « a assuré au péril de sa vie » l'évacuation du père Aristide dans la nuit de lundi à hier, confirme-t-on au Quai d'Orsay.

L'ambassadeur, qui avait négocié d'arrache-pied avec les putschistes pour que le père Aristide soit autorisé à quitter Haïti, s'est rendu dans la nuit au quartier général de l'armée où le président déposé avait été conduit, précise-t-on de source diplomatique.

Deux voitures ont quitté le quartier général pour l'ambassade de France, puis l'aéroport. Sur le parcours, des soldats ont ouvert le feu sur la première voiture où avait pris place le père Aristide.

L'ambassadeur a alors demandé à son chauffeur de s'arrêter. Il est sorti et a rampé vers le véhicule du président haïtien, l'a fait sortir et l'a conduit dans sa voiture, qui bénéficiait de l'immunité diplomatique, ajoute-t-on.

Outre le général Cédras, la junte au pouvoir comprend deux colonels, Henri Robert Marc Charles, ancien attaché militaire à Washington, et Alix Silva, commandant d'un centre d'entraînement militaire qui fut le bastion de l'unité d'élite des Léopards.

Dans un communiqué, la junte a promis d'organiser des élections, à une date indéterminée. Le général Cédras avait fait l'objet d'éloges en décembre pour avoir assuré la sécurité publique aux élections. Il a justifié le putsch en faisant valoir qu'après sept mois de tentative démocratique le pays se retrouvait face à l'incertitude.

Une série de régimes militaires s'étaient succédés après l'éviction de Jean-Claude Duvalier, en 1986. Mais en décembre dernier, le père Aristide avait remporté une large victoire électorale en ralliant les suffrages des pauvres.

### ◆ Le Canada

un groupe de voyous », a répondu Brian Mulroney aux demandes d'éclaircissement de l'opposition.

Le premier ministre a également révélé qu'il avait eu, depuis le coup d'État de la veille, des conversations avec les autorités vénézuéliennes, qui ont assuré l'escalade du président en fuite Aristide à destination de la France.

Mais à la question répétée, à savoir s'il excluait ou non une intervention armée, le premier ministre n'a

pas voulu répondre. « J'ai très délibérément évité de répondre précisément à cette question », a-t-il fini par faire remarquer en ajoutant : « La communauté internationale doit prendre une ligne plus dure ».

En plus de ne pas reconnaître le nouveau régime, le Canada ne refusera pas jusqu'à nouvel ordre sur Haïti les ressortissants de ce pays qui n'auraient pas droit au statut de réfugiés en sol canadien.

Les partis fédéraux ont partagé l'indignation du premier ministre en adoptant à l'unanimité une résolution condamnant le coup d'État et demandant le retour de la démocratie en Haïti.

Les partis d'opposition ont toutefois émis des doutes à l'endroit des déclarations du premier ministre Mulroney. Tant les néo-démocrates que les libéraux ont dit s'opposer à une intervention militaire à Haïti.

Le chef libéral Jean Chrétien a suggéré d'envoyer une force d'interposition des Nations unies, similaire à celle envoyée en Irak pour protéger les Kurdes. Son critique en matière d'affaires étrangères, Lloyd Axworthy, préconisait pour sa part un embargo économique.

Entre-temps, Ottawa continuera de fournir de l'aide à la population haïtienne, mais uniquement par le biais des organismes non gouvernementaux et les agences multilatérales comme les Nations unies.

L'aide bilatérale sera suspendue indéfiniment, a annoncé le ministre responsable des Relations extérieures Monique Landry.

Cette aide de gouvernement à gouvernement avait été interrompue en 1987, mais on envisageait de la reprendre depuis l'élection du président Aristide. L'éviction de ce dernier a mis un frein à ce processus, a indiqué Mme Landry. Toute la planification en vue de reprendre l'aide bilatérale est maintenant arrêtée.

Par ailleurs, un programme venait tout juste d'être adopté la semaine dernière pour aider les travailleurs haïtiens expulsés de la République dominicaine. La contribution de 337 750 \$ avait été versée à Oxfam-Québec et s'ajoutait à un premier versement de 320 000 \$ pour des tentes, de la nourriture et de l'aide médicale.

Ce genre de programme n'est pas touché par la décision d'Ottawa de suspendre la planification de l'aide bilatérale.

### ◆ Montréal

courager la mise en valeur des berges à des fins récréatives, assurer un environnement urbain de qualité aux quartiers résidentiels et protéger le patrimoine industriel.

Pour donner un exemple précis des efforts consenties par la Ville, on diffusait également hier un projet de modification au règlement de zonage n° 2875 dans le Parc d'entreprises du canal, un secteur situé au sud du canal entre les rues Charlevoix et Saint-Columban, dans lequel on retrouve entre autres les immeubles de la Redpath et de la Northern Electric.

Ce règlement de zonage prévoit l'occupation de bureaux à certaines conditions, introduit la possibilité de tenir des activités de recherche et

développement, impose des normes en hauteur et en maçonnerie, etc.

Mais pour attirer les entreprises dans l'ensemble des abords du canal, il faut aussi rénover les voies d'accès à ces différents quartiers.

C'est ainsi que Montréal attribue 8 millions \$ à la construction d'un pont en remplacement du tunnel Wellington (construit en 1933), pour faire le lien entre Pointe-Saint-Charles et le centre-ville.

On entend également organiser un réseau obligatoire de voies de camionnage, sur Notre-Dame, Saint-Patrick, Wellington, Butler et Atwater, refaire la géométrie de certaines rues, et à moyen terme créer un lien unidirectionnel entre le pont Victoria et l'autoroute Bonaventure.

Le marché Atwater sera également rénové (on y consacre 8,5 millions \$ d'ici 1994, ce qui s'ajoute aux 5 millions \$ déjà consentis). Parmi les propositions, on note l'élargissement des actuelles activités saisonnières du marché (comme pour le marché Jean-Talon), la réorganisation de l'espace, l'implantation de nouveaux bâtiments commerciaux sur les terrains du CN en face du marché.

La Ville veut également créer un nouveau « PRAIMONT » (Programme d'aide industrielle de Montréal) dans un secteur nommé Georges-Vanier.

Le plan prévoit aussi l'aménagement d'espaces verts, le raccordement de la piste cyclable au réseau régional, le prolongement du parc sur les deux rives du canal.

Des discussions ont cours avec les autres niveaux de gouvernement pour mettre en valeur le patrimoine architectural du secteur, et la Ville voudrait particulièrement installer un lieu d'interprétation de l'histoire industrielle du canal dans le secteur des Écluses Saint-Gabriel.

Ce plan fera l'objet d'une étude publiée en novembre pour être ensuite soumis et adopté au conseil municipal d'ici janvier. Le document diffusé hier veut mettre en place une structure, mais beaucoup de voitures passeront dans le tunnel Wellington avant qu'on puisse compléter sa réalisation. À court terme, soit d'ici 5 ans, on veut d'abord adopter le plan dans son ensemble, commencer les interventions dans le domaine du camionnage, créer le PRAIMONT Georges-Vanier, refaire le zonage, commencer la mise en valeur du Marché Atwater, tous les autres projets se dessinant au-delà d'un horizon de cinq ans.

### ◆ Le comité

mière d'éventuels signes de flexibilité en provenance du gouvernement fédéral.

Le comité mixte de son côté est loin d'avoir conclu des arrangements définitifs au Québec, province qui a boudé à divers degrés la commission Charest, le Forum des citoyens de Keith Spicer et le comité Beaudoin-Edwards.

Et, alors que certains de ses invités de marque boudent ses travaux, des membres du comité Castonguay-Dobbie s'inquiétaient hier d'être envahis par des indésirables.

« Il faut prendre garde aux groupes d'intérêt spéciaux qui vont tenter de dominer nos rencontres », a pré-

venu le député montréalais Warren Allmand, tandis que son collègue conservateur de Jonquière Jean-Pierre Blackburn faisait valoir qu'il ne fallait pas se retrouver à rencontrer « n'importe qui ».

Au moment où ils prennent la route, les 30 députés et sénateurs savent en effet qu'au moins trois groupes qui constituent des forces montantes au sein de leurs régions respectives n'ont actuellement aucun créneau au sein du comité fédéral et aucune raison de lui faire des faveurs. Ainsi :

■ aucun représentant du Bloc québécois n'est associé aux travaux du comité. Le courant souverainiste, affirmation des députés des trois partis, n'a pas sa place à une table où on tente de refaire le fédéralisme.

La semaine dernière à Valleyfield, le ministre Joe Clark a été chahuté par un groupe de manifestants indépendantistes. Maintenant, certains au sein du comité craignent que le passage du groupe au Québec ne soit ponctué de telles interventions;

■ au Nouveau-Brunswick, les partisans du COR, forts de la victoire de leur formation aux élections de la semaine dernière, ne manqueraient pas de venir exhiber devant le comité fédéral leurs muscles politiques;

■ dans l'Ouest, le Parti réformiste, qui a choisi de ne pas réclamer de place au sein du comité mixte, entend également voir ses militants venir prôner leur vision d'un nouveau Canada.

Selon le scénario arrêté hier, le comité aura l'occasion de se frotter à tous ces courants. Dans un premier temps, le groupe entend en effet siéger dans chaque capitale avec les membres de commissions provinciales équivalentes — au Québec, cela voudrait dire la commission parlementaire chargée d'étudier les « offres » du reste du Canada.

Empruntant des idées du Forum de Keith Spicer, le comité a également l'intention de se disperser, par sections, dans diverses communautés de chacune des provinces visitées. À l'Île-du-Prince-Édouard la semaine prochaine, le groupe se rendra ainsi dans cinq villages.

Mais, avant même que le comité quitte Ottawa, il y a des indications que des sections complètes des propositions fédérales sont promises à une réécriture. C'est le cas notamment du chapitre controversé sur l'union économique.

Hier, au cours d'une révision de l'ensemble du document pour le compte du comité mixte, des hauts fonctionnaires fédéraux ont insisté longuement sur l'esprit de ces propositions et sur la plus grande collaboration entre gouvernements qu'ils veulent instaurer.

Mais ils ont reconnu que le libellé avancé par le gouvernement pour resserrer l'union économique canadienne était assez flou pour réduire la marge de manoeuvre d'éventuels gouvernements provinciaux.

Le projet prévoit notamment qu'Ottawa ait le pouvoir de légiférer pour assurer le « bon fonctionnement de l'union économique », sujet à l'approbation du deux tiers des provinces. Les provinces dissidentes, s'il y a lieu, seraient autorisées à se dissocier de telles mesures législatives pour trois ans.

Or, les hauts fonctionnaires fédéraux ont confirmé hier que, selon le libellé actuel du projet d'union éco-

nomique, un gouvernement provincial serait en théorie astreint aux orientations économiques et budgétaires énoncées par l'administration précédente de la province. Selon ces explications, advenant par exemple l'arrivée au pouvoir du Parti québécois, ce dernier ne pourrait soustraire le Québec d'un régime enté entre Ottawa, six autres provinces et le gouvernement libéral précédent.

### ◆ Frulla-Hébert

La ministre demande des garanties pour empêcher que de telles éventualités ne se produisent, rappelant que « le Québec s'est toujours élevé contre un affaiblissement de ses pouvoirs en matière de culture ».

Sans vouloir dire ce à quoi elle s'attendait, Mme Frulla-Hébert s'est montrée « surprise » des propositions reçues. Elle croyait que sur le plan de la reconnaissance de la juridiction québécoise en matière culturelle, le document *Bâtir ensemble l'avenir du Canada* irait beaucoup plus loin.

Car ce document, a-t-elle fait valoir, va à l'encontre des revendications « historiques » du Québec. « Le Québec a toujours été identifié comme le seul gouvernement responsable de la défense et de la promotion de la culture francophone en terre d'Amérique. Or, le gouvernement fédéral à travers son document remet en question cette responsabilité ».

Alors que la ministre libérale a profité de l'occasion pour lancer plusieurs flèches à l'endroit d'Ottawa, le chef péquiste, M. Jacques Parizeau, a plutôt choisi de citer le gouvernement fédéral en exemple dans ses choix d'intervention auprès des milieux culturels.

Prenant le relais de la ministre, le chef de l'opposition a défini les contours, dans une allocution-fléuve, d'une politique culturelle sous gouvernement péquiste. Quant au rôle que devrait idéalement jouer l'État québécois en matière de soutien aux arts et à la culture, M. Parizeau s'est fait le défenseur du type d'intervention privilégiée par le gouvernement fédéral.

« L'orientation fédérale a traditionnellement été différente » de celle du Québec, a-t-il fait valoir, les organismes culturels subventionnés jouissant d'un degré d'autonomie « ssez grand ». Cette politique du *arm's length*, « telle qu'exercée à Ottawa jusqu'à maintenant » est la plus susceptible d'atténuer « un grand nombre de frayeurs » des artistes qui « se méfient du dirigisme gouvernemental et, soyons de bon compte, à juste titre ».

« Il faut se le dire, a-t-il ajouté, la formule fédérale est probablement la bonne ».

À ses yeux, un ministère des Affaires culturelles doit se contenter de définir des programmes et des orientations, et s'abstenir de les gérer. Il doit également statuer sur les grands équipements culturels et englober tout le secteur des communications.

« La souveraineté culturelle n'existera que par la souveraineté tout court. Il faudra passer par là », a rappelé M. Parizeau.

Le chef péquiste a peu fait allusion à la proposition de politique culturelle présentée par le groupe-conseil Arpin. On sait par ailleurs que M. Bernard Landry et Mme Francine Lalonde, têtes d'affiche du Parti québécois, défilèrent devant la commission au cours des prochaines semaines pour rendre public le projet de politique culturelle du parti. Au total, 263 organismes ont déposé un mémoire à la commission parlementaire qui a débuté hier et se poursuivra pendant cinq semaines. Hier, la commission a entendu les mémoires de l'Union des écrivains québécois, de l'Institut québécois du cinéma, de l'Université Laval, de Rideau, et du Conseil de la sculpture. Aujourd'hui, pas moins de 13 mémoires seront entendus, dont ceux du maire de Québec et ex-ministre des Affaires culturelles, M. Jean-Paul L'Allier, la Bibliothèque nationale du Québec, le Groupe Vidéotron, le Groupe du Soleil, l'École nationale de théâtre et la Fédération des Cégeps.

## LE DEVOIR

**Renseignements..... (514) 844-3361**

**Administration..... (514) 844-3361**

**Rédaction..... (514) 842-9628**

**Annonces classées..... (514) 286-1200**

**Publicité..... (514) 842-9645**  
numéro sans frais..... 1-800-363-0305

**Abonnements**  
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.

Montréal..... (514) 844-5738  
Extérieur (sans frais)..... 1-800-463-7559

**Service à la clientèle**  
**LE DEVOIR**  
211, St-Sacrement,  
Montréal QC H2Y 1X1

### ÉTUDIANTS!

## VOYEZ PLUS LOIN...

### ABONNEZ-VOUS

## AU

# DEVOIR

LE DEVOIR offre à tous les étudiants\* de niveau universitaire et collégial la possibilité de se procurer un abonnement à tarif préférentiel, en se présentant à l'un des campus suivants aux dates indiquées:

Université du Québec à Trois-Rivières	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Université du Québec à Montréal	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Judith Jasmin	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre
Collège Brébeuf	30 sept., 1, 2, 3 et 4 octobre

\* Présentation obligatoire de la carte étudiante.

## CARTES D'AFFAIRES



Fondée en 1892

55 St-Jacques  
Montréal, Québec  
Canada, H2Y 3K2  
Télex: 05 268556  
Fax: (514) 925-7874  
Tel: (514) 987-6242

**Agents de brevets d'invention et de marques de commerce**

CAHIER SPÉCIAL

# SCIENCES ET TECHNOLOGIES

RÉSERVATION PUBLICITAIRE 842-9645 Date de tombée le 4 octobre 1991

PARUTION  
Le 12 octobre  
DANS  
**LE DEVOIR**

Ce cahier tentera de faire le point sur les grandes percées des dernières années dans le domaine des sciences et des technologies. Il touchera, entre autres, les secteurs de la santé, de la pharmacie, des communications, de l'énergie, des matériaux, des biotechnologies, de l'informatique, du génie, des transports et de l'aéronautique.

Parmi nos invités, Lucienne Robillard, ministre québécois de l'Enseignement supérieur et de la Science, et Louis Berlinguet, président du Conseil de la science et de la technologie du Québec.

Nous dégagerons enfin les perspectives à court, moyen et long terme de ce secteur névralgique pour l'avenir du pays.

## Crow ne voit pas comment les provinces pourraient influencer la politique monétaire

Robert Dutrisac

LE GOUVERNEUR de la Banque du Canada, John Crow, s'est montré sceptique devant la perspective de voir les provinces influencer sur la politique monétaire du Canada.

Devant quelque 500 membres de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, M. Crow a rappelé hier que la politique monétaire « est, par sa nature même, une et indivisible » et qu'elle « ne saurait être ajustée en fonction d'une région ou d'un secteur donné ».

Dans ses récentes propositions constitutionnelles, le gouvernement fédéral propose la création de comités consultatifs régionaux chargés d'informer la Banque du Canada des conditions économiques dans les régions, un modèle qui s'inspire largement de ce qui est pratiqué aux États-Unis. M. Crow a refusé de commenter en détail cette proposition du fédéral, la qualifiant simplement de « constructive » au cours d'une rencontre de presse.

« Il s'agit de consultations formelles. On va formaliser quelque chose qui existe déjà. Si c'est un échange de point de vue, pourquoi pas ? », a-t-il déclaré. « Peut-être qu'on en arriverait à des idées plus éclairées sur ce qu'on peut faire avec la politique monétaire. »

Dans son allocution, M. Crow a estimé qu'« on gagne à centrer la discussion sur l'objectif qui doit viser cette politique (monétaire) avant de chercher la façon dont la banque centrale pourrait être mieux organisée pour parvenir à cet objectif. Procéder autrement reviendrait à mettre la charrue devant les boeufs. »

Le gouverneur a réitéré que l'objectif de la banque centrale est « la réalisation et le maintien de la stabi-

lité monétaire » et que « la meilleure contribution à long terme que cette politique peut apporter à la bonne tenue de l'économie est de veiller à ce que l'unité monétaire conserve son pouvoir d'achat. »

Interrogé sur la déclaration faite lundi par le ministre des Finances Don Mazankowski qui promettait des taux d'intérêt à la baisse, M. Crow a expliqué qu'« il fallait comprendre le contexte » dans lequel cette déclaration a été faite. « Dans le contexte d'une baisse de l'inflation, c'est clair que les taux vont baisser. Je suis d'accord », a-t-il dit.

Une période de questions a suivi son allocution et M. Crow a été pris à partie par des membres de l'assistance, les uns soulignant les coûts sociaux d'une politique de taux d'intérêt élevés, les autres les effets néfastes d'un dollar surévalué sur la rentabilité des exportateurs canadiens.

Le président de la FTQ Fernand Daoust a soutenu qu'un chômage « endémique et effarant » était en train de s'installer au pays. « La stabilité des prix c'est bien beau, mais c'est d'une cruauté incroyable », a déploré le chef syndical.

M. Crow a répondu que le recours à la « planche à billets » serait faire preuve de cruauté envers les chômeurs et qu'il ne peut régler les problèmes de chômage, tout en détruisant « la confiance dans la monnaie ».

Le gouverneur a rappelé que la politique monétaire ne peut à elle seule venir à bout de tous les problèmes de l'économie. « Même la plus belle banque au monde ne peut donner plus que ce qu'elle a », a-t-il lancé.

Devant les journalistes, M. Crow a résumé le rôle de la banque centrale : « La seule question à laquelle il faut répondre, c'est à quel niveau



John Crow

on doit augmenter la masse monétaire pour assurer la prospérité. » Toutes les autres considérations — taux d'intérêt, taux de change, chômage — sont subordonnées à cette

question. Enfin, M. Crow a admis que la banque « devait trouver de meilleures façons d'expliquer la politique monétaire. »

## Les républiques soviétiques créeront une zone de libre-échange

ALMA-ATA (Reuter) — Les 12 républiques de l'Union soviétique ont convenu hier de créer entre elles une zone de coopération économique.

Cet accord signifie la première création d'une entité commune en URSS depuis la tentative de coup d'État du mois d'août, qui a entraîné l'affaiblissement du pouvoir central.

« Cet accord est un événement remarquable », a déclaré à la presse Grigori Iavlinski, l'un des principaux conseillers économiques du Kremlin. « Je pense que l'accord d'Alma-Ata entrera dans l'histoire », a-t-il ajouté.

Cet accord de libre-échange a été conclu pour une durée de trois ans par les 12 républiques, dont neuf ont proclamé leur indépendance.

Ivan Silaïev, premier ministre russe par intérim, a déclaré que les cinq principales républiques d'URSS — Russie, Ukraine, Kazakhstan, Ouzbékistan et Biélorussie — s'étaient engagées à signer l'accord final d'ici le 10 octobre.

Les sept autres qui parapheront le texte sont l'Azerbaïdjan, la Géorgie, la Moldavie, l'Arménie, la Kirghizie, le Tadjikistan, et le Turkménistan.

Boris Eltsine, président de la Russie, et Mikhaïl Gorbatchev n'assistaient pas à la négociation de l'accord, qui reflète l'étroite interdépendance économique des républiques.

« Nous devons avoir une Union économique ou un commonwealth, a souligné un responsable ukrainien. Après sept décennies, nos économies sont trop étroitement liées. Mais nous n'avons que faire d'une union politique », a-t-il ajouté.

L'accord prévoit une délégation de

pouvoirs politiques à des instances centrales et une coordination des politiques fiscales, bancaires, douanières, énergétiques et des dispositions en matières de transport. Il pourrait à ce titre rencontrer l'opposition des nationalistes dans certaines républiques.

Le vice-premier ministre ukrainien, Vladimir Griniov, a souligné qu'il restait certaines questions à régler et qu'il n'était pas acquis qu'un tel accord soit ratifié par le Parlement de sa république.

Le ministre géorgien des Matières premières, Igor Chkheidze, a assorti sa signature de réserves. « J'écrirai tout simplement que nous ne pouvons accepter aucun de ces organes centraux », a-t-il dit, en référence aux instances de coordination.

Le président du Kazakhstan, Noursultan Nazarbaïev, dont la république est fortement dépendante de la Russie, s'est félicité des perspectives de stabilité économique offertes par l'accord. « Cela signifie que nous pourrions sortir le pays de la crise sans effusion de sang, sans guerre ».

La Lettonie, qui assistait à la réunion, a fait savoir qu'elle ne signerait pas cet accord. Les deux autres pays baltes — l'Estonie et la Lituanie — n'étaient pas présents dans la capitale du Kazakhstan.

L'enjeu de la réunion d'Alma-Ata est devenu crucial après la nouvelle menace de démission lancée lundi par Mikhaïl Gorbatchev, qui a déclaré qu'il préférerait partir plutôt que de présider à l'éclatement de l'Union.

## Une délégation soviétique cherche des capitaux au Canada

OTTAWA (PC) — Transformer les épées en postes de télé coûte cher. Et alors que l'Union soviétique s'apprête à convertir son énorme complexe militaire-industriel à des fins civiles, elle est à la recherche d'investissements pour l'aider à y parvenir.

Parfois, les efforts envisagés font preuve d'imagination. Ainsi, un matériel développé et destiné aux fusées et missiles soviétiques serait idéal pour les raquettes de tennis.

Pour assurer le succès de cette transformation, une délégation soviétique se trouve au Canada dans le but d'attirer des capitaux gouvernementaux et privés.

Anatoly Kulakov, le président adjoint de la commission soviétique chargée de démembrer le complexe militaire-industriel, affirme vouloir développer un réseau d'entreprises à risques partagés avec des hommes d'affaires de l'Ouest.

Déjà, Bombardier travaille de concert avec les Soviétiques au développement d'une motoneige d'un nouveau type, « beaucoup plus grosse que celles que vous avez ici », a précisé M. Kulakov.

Le groupe de M. Kulakov comprend des représentants de Chetek Corp., une compagnie fondée l'an dernier par des organismes publics

du Turkestan, d'Ukraine et de Moscou. Chetek veut parvenir à une entente avec les compagnies occidentales dans un certain nombre de secteurs, dont l'agriculture et les communications.

La délégation soviétique est actuellement en contact avec des représentants gouvernementaux et doit s'entretenir avec des hommes d'affaires, à l'occasion notamment de réunions avec le Conseil d'affaires Canada-URSS.

M. Kulakov, un physicien et un membre de l'Académie soviétique des sciences, a été personnellement chargé par le président Mikhaïl Gorbatchev de superviser la conversion de l'industrie de l'armement, une tâche immense.

« Le processus est très compliqué et très important », a-t-il dit par le biais d'un interprète.

Des usines soviétiques qui depuis des années montent des chars, des véhicules de transport de troupes, des avions militaires, des navires et des missiles seront reconverties ou fermées.

Selon M. Kulakov, plusieurs usines militaires fabriquent déjà des biens civils, dont des téléviseurs. Mais beaucoup demeurent à faire a dit M. Kulakov, et il en coûtera des milliards de dollars

## Ottawa ne modifiera pas ses offices de commercialisation agricole pour plaire aux É.-U.

Huguette Young

de la Presse Canadienne

OTTAWA — Le Canada n'a pas l'intention de fléchir sous la pression américaine pour modifier ses politiques touchant les offices de commercialisation agricole.

Le ministre d'État à l'Agriculture Pierre Blais a été catégorique : « Pas question de revenir sur l'article XI du GATT », a-t-il souligné hier au cours d'une entrevue. D'ailleurs, il s'envole aujourd'hui pour Genève rencontrer le directeur général du GATT, Arthur Dunkel, à ce sujet.

Selon M. Blais, le Canada n'a pas changé sa position « d'un iota » au sujet de l'article XI de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce.

Cet organisme joue le rôle d'arbitre en tranchant les conflits internationaux sur les tarifs et barrières commerciales. Grâce à l'article XI,

le Canada peut protéger son marché intérieur en adoptant des politiques de gestion de l'offre.

Entamée en 1986, la Ronde Uruguay du GATT s'est soldée par un échec en décembre dernier, les principaux partenaires ne pouvant s'entendre sur les nouvelles règles du jeu régissant le commerce agricole. Un fossé séparait les principaux joueurs sur la levée des subventions agricoles.

Depuis la mi-septembre, les négociations ont repris dans un climat fragile sur les aspects techniques du dossier agricole. M. Dunkel souhaite que les négociations débouchent sur une entente-cadre vers le début de novembre.

Le Canada a toujours insisté sur le maintien de l'article XI. Mieux encore, il réclame le renforcement de cet article pour protéger ses offices de commercialisation dans le domaine des produits laitiers et de la volaille, notamment.

« La position du Canada demeure inchangée », a expliqué M. Blais hier.

Selon lui, le Canada se situe à mi-chemin entre le protectionnisme de la Communauté européenne et le libéralisme prôné par les Américains.

« Notre cœur balance entre les deux », dit-il.

Telle quelle, la position canadienne réjouit le président de l'Union des producteurs agricoles Jacques Proulx. En tournée dans les capitales européennes pour courtiser des alliés, M. Proulx revient à la charge. « Il ne faut pas que la position canadienne s'affaiblisse, a-t-il souligné au cours d'un entretien téléphonique. Il faut être très vigilant. »

Selon M. Proulx, le Canada a suffisamment mis de l'eau dans son vin.

M. Blais fait remarquer que la Communauté européenne tente un rapprochement avec les États-Unis, ce qui est inquiétant pour le Canada dans une certaine mesure. Pour l'instant, toutefois, le Canada n'est pas

isolé puisqu'il jouit notamment de l'appui du Japon et de la Corée du Sud, deux pays qui protègent jalousement leur marché agricole.

Les États-Unis voudraient abandonner la formule des contingents pour les produits agricoles — les oeufs, les produits laitiers et la volaille —, pour se rabattre sur une tarification globale sur les importations.

Or M. Proulx n'en veut pas. Il considère cette politique dangereuse puisqu'elle laisserait les agriculteurs canadiens à la merci des grands pays exportateurs.

Autre inquiétude : l'affaiblissement de l'article XI sonnerait le glas des offices de commercialisation. Selon lui, cela donnerait lieu à une situation anarchique. Il explique que les grands pays exportateurs comme les États-Unis en profiteraient pour déverser leurs excédents de céréales et de viande rouge sur le marché canadien.

Le ministre de l'Agriculture, Bill McKnight, rencontrera pour sa part pour la première fois le commissaire à l'Agriculture et au Développement rural de la CEE, M. Ray MacSharry, aujourd'hui à Bruxelles.

M. McKnight entend expliquer à son hôte les « effets désastreux de la guerre aux subventions agricoles » sur le secteur agro-alimentaire canadien.

Cette question a rebondi à la période des questions hier. Le chef libéral Jean Chrétien a accusé le gouvernement de négliger le sort de milliers d'agriculteurs canadiens aculés à la faillite.

M. McKnight a répondu que la guerre des subventions agricoles entre la Communauté et les États-Unis était à l'origine de leurs difficultés.

## Les brasseurs ne sont pas surpris de la décision du GATT sur la vente de bière américaine

Suzanne Dansereau

de la Presse Canadienne

TORONTO — Les propriétaires de brasseries canadiennes ne seraient pas surpris outre mesure que le GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce) juge déloyales les restrictions sur la vente de bière importée au Canada.

Mais ils estiment que le gouvernement canadien ferait mieux d'attendre que d'autres litiges avec les Américains soient réglés et que le ménage soit fait dans le commerce inter-provincial avant de se plier aux volontés des États-Unis.

C'est ce qu'ont fait savoir hier des porte-parole des brasseries canadiennes.

« Avant de mettre les bouteilles de bières américaines sur les tablettes des 'beer stores' ontariens ou des dépanneurs québécois, nous devons nous assurer que les Américains feront eux aussi leur ménage et qu'ils mettront fin à certaines pratiques que nous considérons déloyales », a déclaré le négociateur de Molson au GATT, M. Don Eastman, joint à Genève par la Presse canadienne.

« Le commerce, cela se fait à deux et dans un esprit de réciprocité », a soutenu le président de l'Association des brasseurs du Québec, M. Yvon Millette.

Citant des sources que M. Eastman croit être américaines, le Financial Post rapportait hier que le GATT — cet organisme qui joue le rôle d'arbitre dans les disputes commerciales entre les pays — avait enfin rendu son jugement dans une plainte des États-Unis qui porte sur la vente de bière américaine au Canada.

Le GATT aurait statué que le fait de limiter la vente de bière importée aux seuls points de vente des Sociétés des alcools, alors que la bière ca-

nadienne est accessible dans les magasins, est une pratique déloyale.

Mais le Canada aussi a ses récriminations envers les États-Unis.

La Colombie-Britannique, par exemple, accuse trois brasseurs américains de dumping. Le GATT doit justement statuer à cet effet aujourd'hui.

Le gouvernement canadien, de son côté, n'aime pas certaines pratiques américaines qui consistent, par exemple, à donner des abris fiscaux aux petites brasseries américaines ou à interdire à un importateur de bière canadienne de vendre directement à un détaillant.

Le Canada a demandé au GATT

d'examiner ces pratiques dans les 50 différents états américains et un rapport est attendu pour février 1992.

« Il serait donc préférable pour le Canada d'attendre le résultat de ces deux démarches avant de bouger », conclut M. Eastman.

D'autre part, les fabricants de bière canadiens ne veulent pas que le Canada agisse avant d'avoir aboli les barrières inter-provinciales qui frappent l'industrie de la bière. En vertu de ces règles édictées par les provinces il y a une soixantaine d'années, un brasseur n'a le droit de vendre sa bière dans une province que si elle est brassée sur les lieux.



9 octobre 1991  
11e Déjeuner-causerie annuel  
Fondation québécoise du cancer



M. Yvan Bussières  
Président Provigo inc.,  
Président du déjeuner-causerie annuel de la F.Q.C.



M. Yvon Thiboutôt  
Comédien et metteur en scène,  
Professeur au Conservatoire d'Art dramatique de Montréal,  
Conférencier invité.

POUR RÉSERVATIONS: (514) 527-2194

# VOLVO

## JOHN SCOTTI AUTO

4330 Jarry est, St-Léonard

### CLINIQUE DE SÉCURITÉ GRATUITE DU 15 OCT. AU 15 NOV.

PLUS DE 40 POINTS D'INSPECTION GRATUITEMENT  
PERMISSION AUX CLIENTS D'ASSISTER AUX TRAVAUX  
RAPPORT DÉTAILLÉ APRÈS CHAQUE VÉRIFICATION

### SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT

# 725-9394

10% SUR TOUS ACCESSOIRES VOLVO EN MAGASIN  
SPÉCIAL SUR PNEU D'HIVER GISLAVED MONTÉ SUR JANTE  
ESSAI DISPONIBLE SUR MODÈLE 92

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## LE MONDE EN BREF

## Libération de deux dirigeants en Moldavie

MOSCOU (AFP) — Deux responsables anti-indépendantistes de Moldavie, dirigeants de la République du Dniestr et de la région autonome de Gagauzie, MM. Ivan Smirnov et Stepan Topal, ont été libérés hier, a annoncé la télévision soviétique. Les deux dirigeants qui se trouvaient en prison depuis plusieurs semaines, ont été relâchés par les autorités moldaves dans le cadre d'un accord signé hier entre les différentes parties en présence. Les Gagauzes, une minorité de Moldavie, et la population russophone de la région du Dniestr, refusent l'indépendance proclamée par les autorités de la Moldavie et craignent notamment un rattachement à la Roumanie voisine.

## Rencontre historique aux Nations unies

SÉOUL (AFP) — Les ministres des Affaires étrangères de Corée du Sud et de Corée du Nord se sont rencontrés pour la première fois lundi à New York dans le cadre d'un déjeuner offert par le secrétaire général des Nations Unies Javier Perez de Cuellar, ont annoncé hier des responsables et la presse à Séoul. Le ministre sud-coréen des Affaires étrangères Lee Sang-ock a indiqué à son homologue nord-coréen, Kim Yong-Nam, que Pyongyang devrait signer un accord de garanties nucléaires dès que possible, a indiqué la presse. M. Kim a dit de son côté que les deux Corée devraient se partager un même siège aux Nations unies. Cet entretien de sept minutes était, selon des responsables sud-coréens, la première rencontre formelle de ministres des Affaires étrangères des deux États de la péninsule. Les deux ministres devraient se rencontrer à nouveau aujourd'hui lors d'une réception offerte par les ministres des Affaires étrangères de l'Association des nations du Sud-Est asiatique (ASEAN) et une troisième entrevue devrait avoir lieu avant que M. Lee ne reparte samedi pour Séoul. La Corée du Nord et la Corée du Sud avaient été admises comme membres des Nations unies sur deux sièges différents le 17 septembre dernier.

## L'Arménie accuse l'Azerbaïdjan

MOSCOU (AFP) — Le ministère arménien de l'Intérieur a accusé l'Azerbaïdjan de chercher à torpiller l'accord de Jeleznovodsk sur le Nagorny Karabakh conclu le 23 septembre entre Arméniens et Azerbaïdjanais, avec l'intermédiaire des présidents russe et kazakh, a indiqué hier l'agence Interfax. Dans une déclaration, le ministère arménien a accusé les Azerbaïdjanais d'avoir mené entre le 22 et le 30 septembre des opérations militaires en particulier au Nagorny Karabakh, cette région de l'Azerbaïdjan peuplée par une majorité d'Arméniens, mais aussi dans le secteur proche de Chamian. Des unités des ministères soviétiques de la Défense et de l'Intérieur n'ont pas respecté les engagements fournis par leurs responsables de ne pas participer aux heurts interethniques, a indiqué d'autre part le ministère arménien de l'Intérieur. Le ministère arménien a adressé à cet effet une vigoureuse protestation aux ministères soviétiques de la Défense et de l'Intérieur, indique Interfax. L'accord de Jeleznovodsk, dans le sud de la Russie, conclu entre les présidents arménien et azerbaïdjanais, respectivement Levon Ter-Petrosian et Ayaz Moutalibov, prévoit notamment un cessez-le-feu au Nagorny Karabakh. Les heurts sanglants se sont toutefois poursuivis au Nagorny Karabakh depuis la signature de cet accord.

## Débat sur le dossier islamiste en Tunisie

TUNIS (AFP) — Cinq partis de l'opposition légale ont appelé hier à engager un débat national en Tunisie pour discuter des « moyens de prémunir le pays contre les dangers du terrorisme », après que les autorités eurent annoncé la découverte d'un projet islamiste visant l'assassinat du président tunisien Zine El Abidine Ben Ali et des membres de son gouvernement. Dans un communiqué commun parvenu à l'AFP, ces cinq formations proposent qu'un « débat national, auquel participent des représentants des autorités, des partis et des forces vives du pays, définisse les moyens de traiter (ce dossier), pour éviter au pays des secousses dont il est difficile d'évaluer l'impact sur son avenir ». Ces partis expriment « leur préoccupation face aux dangers qui peuvent découler du projet terroriste planifié par des éléments extrémistes au sein du mouvement islamiste pour assassiner » des hauts responsables du gouvernement. Pour y faire face, ils estiment « nécessaire de permettre aux partis, aux organisations et à la société civile de s'exprimer et de se défendre, en levant les obstacles entravant le processus démocratique ». Le communiqué est signé par le Mouvement des démocrates socialistes (MDS), le Parti communiste tunisien (PCT), le Rassemblement socialiste progressiste (RSP), l'Union démocratique unioniste (UDU) et le Parti de l'Unité populaire (PUP).

## Gorbatchev va publier un livre sur le putsch

MOSCOU (Reuter) — Mikhaïl Gorbatchev a relaté dans un bref ouvrage le putsch qui a failli le renverser en août dernier, a déclaré hier son porte-parole. Mikhaïl Gorbatchev a remis son livre sur les événements d'août à la maison d'édition Novosti. Il s'intitule *Le putsch d'août. Causes et conséquences*, a précisé Andreï Gratchev lors d'une conférence de presse. Le manuscrit de 74 pages sera également publié à l'étranger, a-t-il précisé. Ce livre inclura un article sur lequel travaillait le président soviétique dans sa résidence de Crimée au moment de l'annonce du coup d'État. Dans ce texte, Mikhaïl Gorbatchev prédisait la possibilité d'un putsch conservateur contre sa politique de perestroïka. La maison d'édition londonienne Rosen Production a de son côté signé un contrat avec Rouslan Khouboulatov, président par intérim du Parlement de Russie, pour la publication de sa propre version des événements d'août dernier.

## La Syrie prête à s'engager pour la paix

Shamir écarte le déclenchement d'élections anticipées

NEW YORK (AFP) — La Syrie est prête à s'engager dans la « bataille pour la paix » mais sans compromis sur la restitution du Golan, a déclaré hier à l'ONU, le chef de la diplomatie syrienne, M. Farouk al-Chareh. « Nous, en Syrie, sommes déterminés à nous engager jusqu'au bout dans la bataille pour la paix. Il n'y aura pas de recul de cette position : pas de compromis sur notre terre et sur nos droits », a-t-il dit du haut de la tribune de l'assemblée générale des Nations unies.

La Syrie, dont les hauteurs de Golan sont occupées par Israël depuis 1967, a officiellement accepté de participer à la conférence de paix au Proche-Orient sous l'égide des États-Unis.

« L'après guerre froide et l'après guerre du Golfe ont ouvert une porte sur la paix et offert une occasion historique de parvenir à un accord juste et durable au Proche-Orient sur la base de la légalité internationale, des résolutions de l'ONU et du droit des peuples à l'auto-détermination », a ajouté M. al-Chareh dont le pays a été l'un des membres de la coalition anti-irakienne conduite par les États-Unis.

La Syrie estime cependant que la poursuite des implantations de colonies juives dans les territoires occupés palestiniens est « une preuve non équivoque des intentions israéliennes de faire obstacle au processus de paix ».

Par ailleurs, le ministre s'est opposé à la levée, souhaité par Washington, de la résolution de l'Assemblée générale ayant assimilé le sionisme à une forme de racisme. Cette résolution, a-t-il rappelé, a été adoptée pour protester contre l'occupation israélienne de terres arabes, et les discriminations dont, selon lui, sont victimes les Arabes de la part des Israéliens.

D'autre part, le ministre s'est félicité de la restauration au Liban de l'unité nationale, des institutions constitutionnelles et, dans une large mesure, du retour à la vie normale.

Ce dont le Liban a désormais besoin, a-t-il souligné, c'est l'appui de la communauté pour contraindre Israël à appliquer la résolution 425 du conseil de sécurité exigeant le départ des troupes israéliennes du sud du pays.

Par ailleurs, le premier ministre israélien, M. Yitzhak Shamir, est hostile à des élections anticipées et souhaite qu'elles aient lieu comme prévu en novembre 1992, a déclaré hier à l'AFP le porte-parole de la présidence du Conseil.

« Le premier ministre ne veut pas de bouleversements politiques et ne tient pas à ce que la date des élections soit avancée, sauf en cas de situation exceptionnelle », a ajouté M. Ehud Gol.

Le chef de file du mouvement d'extrême-droite Molédet (2 députés), M. Réhavam Zeevi, ministre sans portefeuille, a pour sa part déclaré à la radio qu'il ne voulait pas faire tomber le gouvernement. « Il ne faut pas donner la moindre chance au parti travailliste d'arriver au pouvoir en s'alliant avec les partis religieux ultra-orthodoxes », a-t-il dit. Ce dernier a toutefois précisé que si les autres mouvements d'extrême-droite de la coalition (Tsomet et Tehiya) quittaient le gouvernement, « il y aura, sans doute, un effet domino et il sera difficile pour nous de ne pas les suivre ».

« La corde se resserre autour de notre cou, il faut dire non aux États-

Unis et organiser des élections anticipées », avait estimé, dimanche à la radio, le ministre des Sciences, M. Youval Neeman, dirigeant du mouvement ultra-nationaliste Tehiya dont les instances dirigeantes doivent se réunir à la mi-octobre.

Dans un communiqué, le ministre de l'Agriculture, M. Raphael Eytan, dirigeant de Tsomet (deux députés), s'est déclaré contre des élections anticipées. Il a toutefois ajouté qu'il

avait tenté de convaincre M. Shamir « d'abandonner le processus de paix de crainte d'entrer dans un piège américain ».

M. Shamir dispose d'une majorité de 66 députés sur 120 au Parlement. Les trois formations ultra-nationalistes, Tehiya, Tsomet et Molédet, comptent 7 députés. Les dirigeants de ces trois formations ont indiqué qu'ils ne voteraient pas la motion de censure déposée par le parti travail-

liste contre l'ensemble de la politique du gouvernement et qui doit être examinée la semaine prochaine par le Parlement.

Le dirigeant de l'opposition travailliste, M. Shimon Pérès, a de son côté déclaré à la radio qu'il ne pensait pas qu'il y aurait des élections anticipées. « Il ne s'agit que d'une opération de manipulation des médias de M. Shamir pour satisfaire les partis d'extrême-droite », a-t-il dit.



Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, s'est adressé hier aux délégués de la conférence générale de son parti qui se tient à Brighton.

## Neil Kinnock présente sa vision d'une Grande-Bretagne travailliste

BRIGHTON (AFP) — M. Neil Kinnock, leader du principal parti d'opposition, a présenté hier sa vision d'une Grande-Bretagne travailliste qui combine la réussite économique et une qualité de la vie « qui profite à tous et non pas seulement aux plus riches ».

L'enthousiasme de la salle avait été soigneusement attisé : deux vieux activistes du parti, sous le prétexte d'un « prix du mérite », étaient venus raconter à la tribune leurs débuts il y a 60 ans et égrèner tous les symboles de l'histoire du Labour, sous les applaudissements attendris des délégués.

Neil Kinnock lui-même avait lancé pour eux une ovation debout — la première depuis le début de ce congrès travailliste dimanche — s'associant ainsi à ce rappel d'une ère socialiste à laquelle il a mis fin, tout en préparant le terrain pour son propre discours.

En se levant à son tour quelques minutes plus tard, le leader travailliste avait devant lui une double tâche assez contradictoire : convaincre les électeurs du sérieux de son

parti tout en les persuadant que la vie sous son gouvernement serait meilleure qu'avec les conservateurs.

Son rival, le premier ministre John Major, lui avait lui-même fourni des munitions, en faisant savoir officieusement lundi soir qu'il avait décidé de ne pas convoquer d'élections en novembre.

L'idée était de diminuer la portée des discours de M. Kinnock qui, au lieu de lancer la campagne électorale, devenait un simple morceau de congrès annuel.

Mais elle a permis au dirigeant travailliste de fustiger « un gouvernement qui a peur de son propre peuple » et « un premier ministre qui n'a même pas le courage de dire publiquement qu'il ne veut pas d'une élection maintenant ».

De dénoncer aussi un système — le gouvernement peut convoquer des élections anticipées au moment qui lui paraît le plus favorable — « qui n'est pas bon pour le pays ». À ce système, a-t-il promis, « le Labour va mettre fin ».

Les attaques contre les conservateurs et les conséquences « désastreuses » de leurs 12 ans au pouvoir sont revenues périodiquement dans ce discours d'une heure, contrastées avec la vision travailliste d'une « Grande-Bretagne qui regarde vers l'avenir plutôt que vers le passé ».

Citant pour modèles les autres grands pays européens, Italie, France ou Allemagne, M. Kinnock a promis aux Britanniques une société combinant réussite économique et qualité de la vie.

Neil Kinnock a notamment parlé de « trains confortables » et qui arri-

vent à l'heure, d'un service de santé public tellement bon que personne ne voudra aller dans le privé » — sans doute les deux propositions qui lui ont valu les applaudissements les plus chaleureux — ainsi que d'« un programme de formation pour redonner espoir aux jeunes et aux chômeurs ».

Il a également mis l'accent sur la nécessité d'une politique la Grande-Bretagne un « pays de l'innovation ».

Sans revenir dans le détail sur la politique économique présentée lundi par John Smith, son chancelier de l'Échiquier au sein du cabinet fantôme, le leader travailliste s'est contenté d'en répéter le thème principal : un partenariat avec les entreprises pour sortir le pays de la crise.

Et d'en refaire solennellement les promesses essentielles : « nous ne dépenserons pas au-delà de nos moyens. Nous n'augmenterons pas les impôts pour la grande majorité ».

Les sondages — et dans quelques mois les élections — montreront si M. Kinnock a gagné son pari, s'il a convaincu les électeurs de le faire entrer au 10, Downing Street.

Pour les travaillistes rassemblés dans la grande salle du Centre de conférences de Brighton, cette salle où ils avaient élu Neil Kinnock à la tête du parti il y a huit ans, il n'y avait hier pas le moindre doute. En l'applaudissant, debout, pendant près de dix minutes — une durée inhabituelle pour un congrès travailliste — et en chantant avec lui « We Shall Overcome », ils saluaient déjà le prochain premier ministre.

## UNE PREMIÈRE MONDIALE À L'OSM

Les deux plus belles voix de basse du monde lyrique en récital au Concert Gala 1991 de l'OSM



Paul Plishka



Charles Dutoit



Samuel Ramey

Le lundi 14 octobre 1991 à 18 h 30, salle Wilfrid-Pelletier, Place des Arts

Au programme : des airs célèbres du répertoire lyrique.

Billets : 51 \$ - 31 \$ - 18 \$ Billets-gala : 250 \$\*  
(taxes et redevance PDA incluses)

Vous pouvez vous procurer des billets au bureau de l'OSM et à la Place des Arts. Renseignements : 842-9951

**OSM**  
ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTREAL  
CHARLES DUTOIT

\*Reçu pour fins d'impôt à l'achat d'un billet-gala uniquement.

## Theodor Stolojan est nommé premier ministre de Roumanie

BUCAREST (Reuter) — Theodor Stolojan, un ancien ministre des Finances bien connu des instances financières internationales, a été nommé hier premier ministre en Roumanie pour succéder à Petre Roman, démissionnaire, a annoncé la présidence.

Petre Roman avait proposé son nom lundi, lors d'une entrevue avec le président Ion Iliescu qui menait des négociations avec les partis politiques sur la formation d'un nouveau gouvernement après les émeutes des mineurs qui ont embrasé Bucarest la semaine dernière.

Ces émeutes ont entraîné la démission de Petre Roman qui a vu en elles une tentative de putsch communiste.

Theodor Stolojan, qui est âgé de 48 ans, avait démissionné du gouvernement du Front de salut national en mars dernier pour dénoncer l'insuffisance des mesures de libéralisation des prix.

Il a ensuite pris la tête de l'Agence nationale chargée de la privatisation de l'industrie roumaine.

Theodor Stolojan venait d'être désigné comme représentant de la Roumanie auprès de la Banque mondiale, a-t-on précisé de source gouvernementale.

Par ailleurs, Ilie Verdet, chef de

file des néo-communistes roumains, a annoncé hier son intention d'engager des poursuites contre le sénateur Gelu Voican Voiculescu, qui l'avait accusé la veille d'être l'instigateur des troubles de la semaine dernière à Bucarest.

« Ces accusations infamantes sont dénuées de tout fondement et ne visent qu'à retourner le peuple contre nous », a déclaré Ilie Verdet qui, à 66 ans, dirige le Parti socialiste du travail (PST). Ni le PST ni ses dirigeants ne sont liés de quelque manière que ce soit avec les troubles de la semaine passée. Nous voulons des dédommagements pour le tort qui nous a été causé, et nous porterons l'affaire devant la justice ».

Gelu Voican Voiculescu, l'un des protagonistes de la révolution anti-communiste de décembre 1989, avait accusé Ilie Verdet d'avoir fomenté la « descente » des mineurs sur Bucarest la semaine dernière. Les émeutes avaient fait trois morts et conduit le premier ministre Petre Roman à remettre sa démission.

Pour Ilie Verdet, les troubles sont plutôt à imputer à la mauvaise gestion des réformes par Petre Roman qui, selon lui, a plongé la Roumanie dans une crise économique, sociale et morale.

## L'ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## La Yougoslavie au bord de la guerre civile totale

d'après Reuter et AFP

BELGRADE (Reuter) — La présidence collective yougoslave a accusé hier la Croatie d'avoir violé le cessez-le-feu. L'intensification des combats, a-t-elle ajouté, menace d'étendre le conflit à d'autres républiques du pays.

« (La Yougoslavie) est au bord de la guerre civile totale », a déclaré la présidence, à l'issue d'une réunion à laquelle le président fédéral, le Croate Stipe Mesić, ni les représentants de la Slovénie et de la Bosnie-Herzégovine.

Les combats d'hier, qui ont balayé la trêve conclue le 22 septembre, ont fait au moins 16 morts en Croatie.

Mario Nobile, conseiller du président croate Franjo Tudjman, a jugé des plus minces les perspectives d'un règlement négocié entre Serbes et Croates.

« Tous les indicateurs pointent vers une solution militaire du problème. C'est la menace la plus grave qui ait pesé jusqu'ici sur la Croatie », a-t-il dit hier soir à la presse.

Le ministre croate de la Défense, Gojko Susak, a de même écarté l'idée d'une reprise des négociations avec les Serbes, dans l'immédiat.

Des attaques de blindés et d'infanterie étaient signalées autour des villes de Vinkovci et de Vukovar, dans l'est de la Croatie. Une importante colonne composée de véhicules blindés de transport de troupes et de camions tractant des canons, soutenus par des forces aériennes, ont fait mouvement dans la matinée vers Vukovar, ville stratégique de Slavonie située sur les bords du Danube.

Cette colonne de renfort vient s'ajouter à celle qui a quitté Belgrade la veille et qui s'est positionnée à la

frontière serbo-croate. Celle-ci serait composée d'au moins 4000 hommes et 200 véhicules, selon le ministère croate de la défense.

La télévision croate a diffusé depuis Vukovar un appel à des renforts en armes et en hommes pour repousser les attaques menées par l'armée fédérale et les milices serbes ainsi que les bombardements effectués depuis l'autre côté du Danube, en Serbie.

Les autorités croates ont fait savoir qu'elle avaient repoussé dans la nuit une attaque contre Vukovar, mais que les bombardements avaient repris. Radio Zagreb a précisé que Borovo Naselje et Mitnica, dans la banlieue de Vukovar, ont essuyé des tirs de mortiers et de roquettes pendant la nuit.

La radio croate a ajouté que des affrontements violents se produi-

saient autour du village de Tordinci, au nord de Vukovar, précisant que les forces croates sur place étaient presque encerclées.

Sur l'Adriatique, des bombardements de la marine, des attaques aériennes et des tirs d'artillerie ont été signalés contre les ports de Dubrovnik et de Zadar. Dubrovnik a été bombardé par cinq avions de guerre, selon le ministère croate de la Défense, tandis que la banlieue de cette ville a été attaquée par des patrouilles rapides. L'agence yougoslave Tanjug a ajouté que l'armée fédérale avait ouvert des tirs d'artillerie contre des positions croates fortifiées autour du port. Les combats se sont également intensifiés autour du port adriatique de Zadar, selon Tanjug.

Par ailleurs, l'armée de l'air a également attaqué la Dalmatie, selon Tanjug et les autorités hongroises se sont plaintes de nouvelles violations

de leur espace aérien lundi soir.

L'armée fédérale, qui fait face à de nombreuses désertions de réservistes, semblait vouloir prendre des positions solides en Croatie avant la venue de l'hiver. Quelques heures avant le redoublement des combats, l'armée avait menacé la Croatie d'actions de représailles si elle poursuivait ses actions contre les casernes militaires.

« Pour chaque caserne ou dépôt de l'armée qui sera attaqué ou pris, nous détruirons une installation d'intérêt vital de la ville concernée », a menacé le commandement fédéral dans un communiqué. « En représailles à la prise de plusieurs casernes et dépôts depuis le dernier accord de cessez-le-feu, nous lancerons de vastes offensives dans une partie de la république de Croatie », a poursuivi le communiqué, conseillant aux ci-

vils de fuir les zones de conflit.

L'armée a également accusé les forces croates de s'être servi du dernier accord de cessez-le-feu, signé le 22 septembre pour « concentrer leurs forces et pour lancer des attaques contre des installations et des unités militaires ». Ces accusations ont été démenties par le Conseil suprême de Croatie, qui a demandé le retrait total de l'armée du territoire croate.

Enfin, Lord Carrington, président de la conférence de paix sur la Yougoslavie, a qualifié hier la situation de crise dans ce pays de très préoccupante mais il a annoncé que la réunion de vendredi se déroulerait à La Haye comme prévu.

« Il est très important que ceux qui attendent cette réunion y viennent avec la ferme intention d'assurer le maintien du couvre-feu », a-t-il expliqué.

## Inspection surprise d'un site irakien

BAGDAD (AFP) — Une mission d'experts en balistique de l'ONU a effectué hier une inspection surprise sur un site irakien, immédiatement après son arrivée dans le pays, a annoncé son chef, l'Américain Douglas Englund.

L'équipe composée de 16 experts qui doivent être encore rejoints par quatre ou cinq membres, doit utiliser trois hélicoptères de l'ONU et détruire 28 lanceurs fixes de missiles dans l'ouest de l'Irak et, accessoirement, le super-canon de 52,5 mètres déclaré par l'Irak.

M. Englund a déclaré ignorer en début de soirée si les hélicoptères de l'ONU étaient arrivés ou non en Irak.

La mission qui doit rester sept jours en Irak, est arrivée hier en début d'après-midi à l'aéroport de Habbania (60 km à l'ouest de Bagdad). Les experts se sont aussitôt rendus sur un site dont la localisation n'a pas été révélée, où ils ont mené une inspection qui n'a pas donné de « résultats significatifs », a précisé à la presse M. Englund à son arrivée à son hôtel à Bagdad.

« Nous avons résolu une ambiguïté, a-t-il ajouté sans plus de détails. Il y avait quelques informations qui nous avaient été fournies, nous les avons vérifiées sans trouver quelque chose de significatif », a-t-il indiqué.

« Nous allons détruire 28 lanceurs fixes de missiles et, si nous avons le temps, nous allons détruire le super-canon et ses équipements », a dit le chef de la mission.

M. Englund a justifié l'usage des hélicoptères de l'ONU par l'étendue de la région où seront menées les inspections, dont il estimait la surface à 7000 km<sup>2</sup>, à 400 à 500 kilomètres de la capitale irakienne.

Après plusieurs jours de confrontation la semaine dernière entre le Conseil de sécurité de l'ONU et l'Irak, ce pays a permis aux experts de l'ONU de se déplacer librement en hélicoptère.

La nouvelle mission d'experts en balistique de l'ONU est la cinquième qui se rend en Irak. La quatrième mission avait quitté Bagdad le 13 septembre sans avoir achevé sa tâche.

Par ailleurs, le leader de l'une des principales organisations de l'opposition islamique irakienne a accusé le président irakien Saddam Hussein d'avoir ordonné l'exécution du responsable du centre des documents nucléaires saisis par les inspecteurs de l'ONU, et de son adjoint.

Dans un communiqué distribué hier par son bureau à Damas, l'ayatollah Mohammad Taghi Moudarresi, chef de l'Organisation de l'action islamique (OAI), souligne que l'ordre de Saddam Hussein est motivé par « la négligence des ces responsables, dont l'identité n'a pas été révélée, qui n'ont pas bien caché les documents importants » découverts la semaine dernière à Bagdad par la sixième mission nucléaire de l'ONU.

« Tous les fonctionnaires du centre ont été inculpés », selon le communiqué.



Le président togolais, Gnassingbé Eyadéma.

## Une rébellion militaire ébranle Eyadéma

LOMÉ (Reuter) — Des soldats dissidents ont pris le contrôle de la radio-télévision togolaise hier à Lomé, après l'échec dans la matinée d'une tentative de putsch qui, selon des témoins, a fait de six à huit morts. Il semble que les soldats ont mis fin à leur rébellion qui a sérieusement ébranlé le gouvernement du président Gnassingbé Eyadéma.

En début de matinée, des soldats exprimant leur soutien au général Gnassingbé Eyadéma — chef de l'Etat, privé de l'essentiel de ses pouvoirs par une conférence nationale qui s'est terminée en août — avaient déjà pris d'assaut la radio-télévision.

Mais ils avaient ensuite regagné leurs casernes sur l'ordre du président. Le premier ministre, Kokou Koffigoh, chef du gouvernement civil de transition dont les soldats avaient annoncé la dissolution, avait ensuite lancé un appel au calme.

Selon les témoins, un groupe de soldats a repris la radio-télévision dans l'après-midi, en empêchant son personnel de quitter l'immeuble. La radio a cessé d'émettre. Les émissions de la télévision togolaise ne débutent pas avant 18 h 50 GMT.

Des témoins ont dit que six à huit personnes avaient été tuées et une trentaine d'autres blessées lors d' accrochages dans la matinée. La plupart ont été abattues alors qu'elles jetaient des pierres aux soldats, ont-ils ajouté.

Le général Eyadéma, informé de la situation à sa résidence de Pya, dans le nord du pays, avait fait diffuser à la radio un communiqué ordonnant aux soldats de retourner dans leur caserne, ce qui a paru mettre fin à la crise.

« Moi, général Gnassingbé Eyadéma, président de la République et chef suprême des forces armées, ordonne à tous les soldats qui ont pris les armes ce matin de les déposer

immédiatement et de regagner leurs casernes », disait son communiqué.

Dans un message diffusé après le retrait des soldats de la radio et le rétablissement de l'ordre, le premier ministre a attribué le premier assaut (lancé vers 8 h du matin) à des « éléments incontrôlés des forces armées ».

Il a aussi remercié les jeunes gens descendus dans les rues de Lomé pour manifester leur soutien au régime civil : « Rien n'arrêtera le peuple togolais ni derrière les institutions dans sa marche pacifique vers la démocratie ».

De nombreux jeunes Togolais étaient sortis hier matin dans les rues de la capitale, encerclant le bureau du premier ministre pour le protéger et dressant des barricades en divers points de la ville. Un grand nombre de manifestants se sont massés devant la principale caserne militaire du centre-ville et certains avaient commencé à jeter des pierres.

Quelques manifestants ont envahi la station de radio après le départ des soldats, et une patrouille militaire venue les évacuer en a blessé plusieurs avec des balles de caoutchouc.

En cours de matinée, un diplomate a dit que les putschistes avaient formulé des griefs « pathétiques » contre le cabinet civil et présenté ensuite des revendications salariales précises. Il ajoutait que la diffusion du communiqué du général Eyadéma impliquait un recul des soldats.

« Tout fonctionne normalement », estimait le diplomate. La radio nationale, qui avait diffusé un moment de la musique traditionnelle et militaire, avait repris ses émissions normales après le message présidentiel. Des témoins ont vu des soldats venant du secteur de la radio regagner leur caserne.

## Propos très belliqueux du président géorgien

TBILISSI (AFP) — Le président de la Géorgie Zviad Gamsakhourdia a tenu hier après-midi des propos très belliqueux à l'égard de l'opposition locale, allant jusqu'à évoquer lors d'un meeting à Tbilissi, la capitale de cette république caucasienne, l'éventualité d'un affrontement armé avec ses adversaires politiques.

« Pensez bien à ce qu'ils (les opposants à M. Gamsakhourdia) veulent nous faire. Ils veulent tous vous tuer, vous ici présents (...) Sachez qu'ils vont mourir eux aussi », a ainsi déclaré le président qui s'adressait à quelque six mille personnes rassemblées face au Parlement, où il vit retranché.

La foule s'était réunie à l'initiative de M. Gamsakhourdia pour des prières à la mémoire de deux partisans des forces gouvernementales tués dans la nuit du 24 au 25 septembre à Tbilissi durant un échange de coups de feu. Deux membres de la garde nationale, dont la majeure partie s'est rebellée contre le président, avaient de même trouvé la mort au

cours de cet accrochage.

« Vous voyez ce qu'ont fait les ennemis de la Géorgie », a lancé M. Gamsakhourdia en désignant les dépuilées exposées dans des cercueils ouverts. Ceux-ci avaient été portés jusqu'aux marches du bâtiment par des civils accompagnés d'une nuée de gardes en uniforme bleu foncé et solidement armés.

Le meeting terminé, la foule, parmi laquelle des gens de la campagne apparemment amenés spécialement à bord de bus, a été appelée à se rendre avec les corps des défunts au siège de la télévision. Un immeuble qu'occupe l'opposition et en bas duquel s'étaient, comme de coutume, regroupés deux mille manifestants afin de dénoncer « la dictature » de M. Gamsakhourdia.

C'était la première fois, en un mois de crise politique aiguë, que les deux camps se retrouvaient en tel nombre si près l'un de l'autre, faisant un moment craindre, compte tenu de la phraséologie guerrière du président géorgien, des heurts directs.

## Mobutu n'exerce plus le contrôle, déclare Tshisekedi

KINSHASA (Reuter) — Le nouveau premier ministre zairois, Étienne Tshisekedi, a entamé hier de difficiles pourparlers sur la répartition des postes ministériels et affirmé avoir réduit la marge de manœuvre du président Mobutu Sese Seko.

Une semaine après la vague de pillages déclenchée par l'armée, la nomination d'Étienne Tshisekedi à la tête d'un gouvernement de crise, lundi soir, a apaisé l'atmosphère à Kinshasa, où beaucoup font confiance à ce leader d'opposition.

Le premier ministre, qui avait rompu avec le chef de l'Etat en 1980, compte présenter son cabinet de coalition aujourd'hui.

Intervenant à la radio nationale, il s'est déclaré prêt à discuter avec « toute personne crédible » et a dit n'avoir « de comptes à rendre qu'au peuple, pas au président ».

Il a ajouté que le chef de l'Etat n'exercerait plus de contrôle sur des domaines comme la sécurité, la défense et les affaires étrangères.

Des pressions à la fois intérieures

et extérieures ont forcé le président Mobutu à partager le pouvoir avec l'opposition. Mais il reste accroché à la fonction qu'il exerce depuis 26 ans et bien des questions risquent de l'opposer à Étienne Tshisekedi, adversaire qu'il a pourchassé des années.

Au fil d'une série d'interviews, ce premier ministre combatif a dénoncé la corruption et le terrorisme d'Etat liés au régime, en annonçant son intention de montrer à la population les coffres vides du Zaïre.

M. Tshisekedi, qui a présenté son gouvernement comme un cabinet de salut national — et non de consensus, ainsi qu'il est officiellement désigné, — semble prêt à y admettre des membres du tout-puissant parti présidentiel, le Mouvement populaire de la révolution (MPR).

« Il lui faut être prudent. S'il choisit un seul membre de la vieille garde du MPR, il sera vite rejeté par le peuple », estime Atonoko Ngefa, juriste et président de l'Association zairoise pour la défense des droits de l'homme. « Nous voulons pour ministres

des technocrates qui ne se sont pas compromis dans le passé ».

Par ailleurs, la France a décidé hier de retirer une partie de ses soldats du Zaïre.

Une ou deux compagnies de soldats français dépêchés au Zaïre la semaine dernière pour assurer l'évacuation de ressortissants occidentaux doivent quitter Kinshasa pour Brazzaville dans les prochaines heures, a-t-on appris de source autorisée.

« La plupart de nos ressortissants ayant déjà été évacués, nous n'avons plus besoin d'autant de militaires sur place », explique-t-on de même source.

Paris a décidé de garder 700 hommes sur place pour assurer la protection des Occidentaux qui n'ont pas voulu partir.

Mais le retrait partiel des soldats français peut être considéré comme un signal en direction du chef de l'Etat zairois afin qu'il ne mette pas de « bâtons dans les roues » du nouveau premier ministre.

## L'Union soviétique envisage une forte réduction de l'Armée rouge

d'après Reuter et AFP

MOSCOU — Le ministère soviétique de la Défense a révélé hier des plans visant à réduire de près de 50 % les forces armées, qui passerait à 2 ou 2,5 millions d'hommes contre quatre millions actuellement, rapporte l'agence indépendante Interfax.

Devant une commission parlementaire de la Fédération de Russie, le vice-ministre de la Défense Pavel Gratchev a indiqué que les forces armées commenceraient à se transformer en armée de métier à partir de janvier 1992.

L'armée espère être composée de 45 ou 50 % de volontaires d'ici 1995, date à laquelle la durée du service militaire obligatoire sera abaissée de deux ans à un an, a-t-il précisé.

Les propositions du général Gratchev vont plus loin que celles formulées en début de semaine par le nouveau ministre de la Défense, Evgueni Chapochnikov. Interrogé par

un journal japonais, ce dernier avait prédit une réduction des effectifs de l'armée à 3,7 millions d'hommes.

Le ministère de la Défense s'est refusé à tout commentaire sur la dépêche d'Interfax.

Toujours selon l'agence indépendante, le vice-ministre a souligné que la priorité devait être donnée à la constitution d'un commandement soviétique unifié, qui conserverait notamment le contrôle des forces nucléaires.

Il a à cet égard condamné les velléités de certaines républiques séparatistes favorables à la création d'armées républicaines séparées.

Le président Mikhaïl Gorbatchev a mis sur pied un groupe de travail pour préparer sa réponse, attendue dans les prochains jours, aux importantes réductions de l'arsenal nucléaire américain annoncées vendredi par le président George Bush.

Le porte-parole du chef du Krem-

lin, Andreï Gratchev — qui n'a aucun lien de parenté avec le vice-ministre de la Défense — a précisé hier que la réponse soviétique serait concrète et équivalente en importance à l'annonce du président Bush.

Les États-Unis ont notamment décidé la destruction de toutes leurs armes nucléaires tactiques de terrain et le redéploiement, sur leur territoire, des missiles de croisière installés à bord de sous-marins ou de bâtiments de guerre. Au total, il s'agit de la plus forte réduction de l'arsenal nucléaire américain déployé dans le monde depuis la guerre froide.

Selon Andreï Gratchev, la réponse soviétique comprendra des décisions unilatérales, un certain nombre de contre-propositions et des initiatives en vue d'accords futurs.

« Le président a demandé que nos actions de réciprocité et nos contre-mesures soient prises dans un délai d'une semaine, et plusieurs jours sont déjà passés », a-t-il ajouté.

Par ailleurs, les républiques d'URSS étudient actuellement un projet de « Traité de sécurité collective » prévoyant notamment qu'une agression contre l'une d'entre elles constituerait une agression contre toutes.

Le texte de ce projet de Traité en 24 articles, dont l'AFP a pu se procurer une copie, envisage également des consultations au cas où une république estimerait menacées son intégrité territoriale ou son « développement démocratique ».

Ce document, co-signé par des chercheurs de l'Institut des États-Unis et du Canada, ainsi que deux colonels du KGB, a été distribué hier à un groupe d'environ 90 députés de huit républiques réunis au Kremlin pour préparer l'ouverture mardi prochain du nouveau Soviet suprême (Parlement).

Le préambule stipule que ce Traité est destiné à « renforcer la

stabilité et empêcher par tous les moyens les conflits entre eux et avec d'autres États, dans l'intérêt de la sécurité de tous les États-membres ».

« Si l'un des États-membres est sous le coup d'une agression de la part d'un État ou d'un groupe d'États non signataires de ce Traité, cela sera considéré comme une attaque contre tous les États-membres », stipule l'article 5, qui ajoute que les autres États-membres apporteront toute l'aide possible « y compris militaire », à l'État-membre agressé.

L'article 6 prévoit d'autre part que « les États-membres mèneront des consultations immédiates au cas où l'un d'entre eux estimerait menacés son intégrité territoriale, son indépendance politique, son ordre constitutionnel ou son développement démocratique ». Cette formulation vague laisse apparemment une possibilité aux États-membres d'intervenir dans les affaires intérieures d'un autre État signataire.

Plusieurs structures permanentes seraient créées pour assurer le fonctionnement et le contrôle de ce système de sécurité collective, notamment un Commandement des forces armées unifiées des États signataires, dirigé par le président de l'Union, qui dirigerait les opérations en cas d'agression.

Un Comité permanent pour les questions de Défense collective coordonnerait les activités d'un ministère unifié de la Défense, d'un Comité pour la protection des frontières et de divers services : service central de renseignements, service inter-étatique de contre-espionnage, service inter-étatique d'enquêtes criminelles, prévoit l'article 14 de ce projet.

L'utilisation des forces armées unies au-delà des frontières de l'Union « ne peut intervenir que dans l'intérêt de la sécurité internationale et en respectant strictement la Charte de l'ONU », ajoute ce texte.

## ÉDITORIAL

## L'alternative fatidique

À MOINS d'un retournement de dernière minute que rien ne laisse espérer, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) devra mettre en application la deuxième branche de l'alternative qu'elle avait proposée à ses syndicats. Leur refus de la première branche de cette alternative — portant sur une réduction des coûts de main-d'œuvre — ne lui laissant pas le choix, elle annoncera dès la semaine prochaine le licenciement de 500 employés.

Les propos tenus lundi par M. Robert Perreault, président du conseil d'administration, ne laissent planer aucune équivoque. Cette fermeture s'imposait : tout ultimatum n'est crédible que s'il s'appuie sur une volonté clairement exprimée.

Bien que la STCUM hésite à le reconnaître publiquement, les mises à pied frapperont d'abord les plus jeunes ou, plus précisément, les derniers arrivés. Ancienneté oblige. Or il arrive qu'à la STCUM, à la suite de l'application de ses programmes d'embauche, les derniers arrivés sont majoritairement des femmes — qui ont accédé à des emplois traditionnellement masculins — ainsi que des membres des communautés ethniques. Les syndicats devront porter l'odieux d'une mesure aussi régressive au plan social.

La proposition de la STCUM n'avait rien de sorcier. Elle était même particulièrement bien conçue. (Une proposition « songée », diraient les Ding et Dong.) Le coût d'un service collectif est le produit d'une simple multiplication : le multiplicande étant le coût moyen d'un poste de travail, et le multiplicateur le nombre effectif des emplois. Il fallait choisir l'un ou l'autre.

À la suite de la décision du gouvernement de transférer aux municipalités la responsabilité du financement du transport en commun, la STCUM fait face à un « manque à gagner » de l'ordre de 170 millions de dollars. Comment répartir ce fardeau ? Telle était la question. Les municipalités en assumeront la plus grande part en doublant presque leur contribution qui frôlera les 300 millions l'an prochain. Le nombre des cadres subira, assez arbitrairement d'ailleurs, une coupe sombre de l'ordre de 12 %. Les usagers ne seront pas épargnés : deux hausses successives totalisant 25 % du prix de la carte mensuelle. Restait à déterminer quel serait l'effort demandé aux employés syndiqués dont les conventions collectives sont valables jusqu'à la fin de 1992.

Cet effort a été fixé à 22 millions, à la

suite de quoi la STCUM comptait revenir devant les municipalités pour réclamer la quelque dizaine de millions qui lui feraient encore défaut.

À ses syndicats, la STCUM proposait une formule en tout point semblable à celle acceptée par les employés des secteurs public et parapublic sous la menace, il est vrai, d'une loi spéciale : gel des salaires pendant six mois, suivi d'une hausse de 3 % le premier juillet. Et ceci près cependant que le revenu disponible de tous les employés (après impôts et autres déductions) resterait intact grâce à une ponction dans les surplus accumulés de leur caisse de retraite permettant une réduction de cotisation de 6 à 2 % pendant trois ans.

**Paradoxalement,  
la situation à la STCUM  
illustre  
le bien-fondé du transfert**

Mais il fallait, pour cela, obtenir l'accord unanime de tous les syndicats. Ce qui fut refusé, dimanche.

Depuis 25 ans, le climat des relations de travail à la STCUM est l'un des pires au Québec. On a longtemps attribué ce fléau au statut juridique de l'entreprise et l'on comptait beaucoup pour le chasser sur la transformation de l'ancienne « commission de transport » en une société intermunicipale dotée d'un conseil d'administration composé de personnes détenant un mandat électoral. La recette, on l'a vu, n'était pas infallible. La nomination à la direction générale d'une personne particulièrement désireuse de nouer de nouvelles relations avec ses « partenaires » et, par la suite, l'avènement de l'hôtel de ville de Montréal d'une équipe qui ne cachait pas son parti pris « favorable aux travailleurs » pouvaient laisser espérer des jours meilleurs. Il n'en fut rien. Certes le climat s'est amélioré et la dernière ronde de négociation s'est soldée par un grand schémisme : du jamais vu, pas une seule grève. Mais ce résultat, on le voit mieux aujourd'hui, tenait à deux conditions : la STCUM ne remettrait en cause aucun des acquis des conventions antérieures et garantirait à ses employés une large mesure de protection de leur pouvoir d'achat.

Cela était possible sous l'ancien régime de financement, ce ne l'est plus au-

jourd'hui.

En un certain sens, et paradoxalement, les difficultés actuelles tendent à illustrer le bien-fondé voire la sagesse profonde de la décision gouvernementale d'effectuer le transfert que l'on sait. Ce transfert a obligé les neuf sociétés publiques de transport en commun à réviser leurs orientations et leurs choix. Elles l'ont fait, chacune à leur manière : les unes adoptant de très fortes hausses de tarifs, les autres optant plutôt pour une réduction des services, ou une combinaison des deux. Le cas de l'île de Montréal est unique. C'est le seul territoire au Québec où le transport en commun se révèle absolument vital. Toute baisse significative du niveau des services serait catastrophique (non seulement pour les usagers, mais pour tout le monde) et les tarifs exigés doivent se maintenir à un niveau tel que l'achalandage n'en soit pas découragé. Les municipalités l'ont compris et ont accepté d'y mettre le prix.

Autre signe positif : le transfert force la STCUM à affronter avec ses syndicats des problèmes que, d'un commun accord, on a choisi jusqu'ici de balayer sous le tapis : gains de productivité dans les ateliers, réduction des heures payées mais non travaillées, création de postes de chauffeurs à temps partiel aux heures de pointe... autant de paniers de crabes dont il faudra soulever le couvercle.

Quant au régime de retraite à la STCUM, la situation — tenue sous le boisseau et que la crise actuelle révèle — prend les dimensions d'un mini-scandale : non seulement ce régime garantit à ses bénéficiaires des avantages qui le classent parmi les quatre ou cinq meilleurs au Canada (selon l'avis de certains experts), mais la caisse en est outrageusement surfinancée. Cela tient au fait que la STCUM, responsable de la solvabilité du régime, ne peut prendre « congé de cotisation » (même après avoir satisfait à toutes les règles communément admises) sans l'accord unanime de tous les syndicats qui sont parties prenantes au régime. C'est un état de chose qu'il faut qualifier d'abusif et qu'il faudra corriger d'une façon ou d'une autre — la meilleure étant un accord négocié.

La STCUM n'est pas au bout de ses peines. Les Montréalais sont menacés de payer plus cher pour obtenir moins de services. Ce n'est vrai qu'en apparence, l'illusion reposant sur le fait d'un endettement collectif dont il semble bien qu'on ait atteint les limites.

JEAN FRANCOEUR



Ariane Émond

## Ma journée avec Albert

JE ME SUIS réveillée avec sa voix dans les oreilles. Un peu nasillardes mais douce, douillette je dirais. Même quand Albert passe au scalpel notre époque à deux pas du suicide, quand il analyse notre monde qui se mord la queue parce que ses valeurs n'en sont pas, il sait évoquer la terre comme un jardin possible. Pas seulement comme le volcan sulfureux qu'il est devenu. Il était 7 heures du matin, lundi. La radio jouait CBF bonjour.

Albert donne l'alerte. Avec la précision du chercheur scientifique qui en a vu d'autres, sans descendance mais avec une compassion qui sonne vrai. Ses propos sont graves, mais stimulants. « Ce temps peut être le crépuscule ou une aube nouvelle pour l'humanité ». Je résume le reste : le silence n'est plus d'or.

Comme dirait Léa Roback, cette jeune militante de 87 ans qu'Albert ne connaît pas, mais qu'il aimerait : *Roll up our sleeves...* Le monsieur n'est plus une jeunesse non plus. Il n'a rien d'une star comme les médias les aiment, mais ses groupes se comptent par dizaines de milliers à travers la francophonie. J'en suis. Quand il mourra, la terre sera dépeuplée. Ce n'est pas du style.

Jacquard, Albert Jacquard. Il porte bien son nom. Les femmes qui tricotent savent cela. Jacquard invite à l'amalgame des cultures, des opinions, des différences pour construire l'avenir en beauté. Son idéal fait penser à ces laines de toutes les couleurs que certaines réussissent à marier pour tricoter des poèmes déguisés en chandails. Des jacquards qu'on dit.

Je ne l'ai jamais rencontré. Je le fréquente par médias interposés et grâce à ses livres, qui sont des baumes et des ressorts. Depuis quelques années, il écrit aussi pour les enfants : *C'est quoi l'intelligence ?* (Petit Point) et le récent *Tous pareils, tous différents* (Nathan). Tout adulte devrait lire ça et l'offrir à son député ou à son patron. Idéalement, il faut s'y plonger avec un petit moussu, histoire d'apaiser quelques angoisses face au monde cancéreux dont il hérite. Ce qu'Albert Jacquard dit, c'est ce qui se fait dans l'opère pas, ce monde s'éteindra. Dans la souffrance, c'est garanti. C'est commencé. Mais, on peut y voir.

IL N'EST pas prédicateur, mais amoureux de la vie. Il est tout ce qu'il y a de crédible. Devenu philosophe et homme d'action, il est aussi professionnellement généticien, humanement grand-père. Ce qui arrivera dans le siècle qui vient lui importe, comme il l'écrit lui-même.

Récemment, avec quelques personnalités de l'intelligentsia française, il a évertué une barricade autour d'un terrain vague, pour permettre à 200 familles sans logis de monter leurs tentes au cœur de Paris. Il a demandé qu'on leur permette d'habiter dans des immeubles désaffectés, mais encore décentés, condamnés à la démolition dans trois ans. « Le gouvernement Chirac a préféré envoyer des ouvriers briser les tuiles des toits et répondre que l'endroit était insalubre », raconte-t-il indigné. Mais, on sent qu'il recommencera. Il sonne l'urgence de s'en mêler.

DEPUIS quelques années, Jacquard parle sans arrêt. Aux nantis, comme aux prisonniers, aux intellectuels, aux jeunes, à tout le monde qui se presse à ses conférences, aux enfants auxquels il rend visite en classe. On en redemande. Son but : questionner les réflexes de racisme, de violence, de compétition, d'égoïsme et de mépris qui déséquilibrent nos comportements et bloquent nos sociétés.

Ces simulacres de valeurs, on le constate parfois avec effroi, contaminent mieux que l'agent orange et gangrèment la vie, au cœur. Le nouvel ordre mondial, pas celui de Bush ou de Mulroney, prendra corps quand on choisira d'installer d'immenses réseaux d'entraide et d'action, efficaces, pour remplacer les

pouvoirs hiérarchiques qui n'ont qu'une vision, se maintenir au pouvoir.

Pour changer de cap, Jacquard fait appel à la conscience et au pouvoir de nous construire nous-mêmes : « On hérite de tout, sauf de soi-même. Ce qui m'a fait, — ce qui a fait que je suis ce que je suis — c'est ce qui m'a fait mal. De ce qui est facile, on n'apprend pas grand-chose. »

« Le temps est venu d'aller sur la place publique, dénoncer et s'impliquer », dit-il calmement. Il invite spécialement les gens de parole — les professeurs, les chercheurs, les gens de médias — tous ceux et celles que les flics n'osent pas matraquer, ceux et celles que les gens respectent.



Il est 23 heures 30, à la télévision de Radio-Canada. On croit rêver ! Et, si le goût de changer le monde nous reprendrait ? Dans son *Studio libre*, Michel Desautels lui dit *merci beaucoup*. Moi aussi. Jacquard avait fait ma journée, comme disent les Anglais.

Le temps du confort et de l'indifférence est dépassé. Un monde se meurt, le nouveau reste à bâtir. Je suis optimiste, c'est vrai, c'est dans ma nature. Mais, il me semble que plus de gens qu'on pense sont prêts à faire leur part pour d'autres. À brasser la cage à nouveau, à questionner les idées reçues, à exiger la parole, à créer des alliances, aussi.

En décembre dernier, on m'avait demandé de risquer un regard prospectif sur l'année 91. J'avais émis l'hypothèse que l'engagement social allait revenir, de plus en plus, comme un retour de balancier attendu. Pas comme une mode, mais comme un mode... de la vie, justement. Que donner de soi, gratis, se dépenser, se servir de sa notoriété pour en aider d'autres, des plus mal pris allaient cesser, petit à petit, d'être perçus comme un comportement militant, attardé ou missionnaire. Il ne s'agit pas de convertir mais d'apprendre à vivre plus intelligemment. Il m'arrive de prendre mes désirs pour des réalités. Parfois. Mais, il y en a des signes.

EXEMPLE : Le débat qui vient de s'engager sur la place de la culture devant la commission parlementaire à Québec a quelque chose à voir avec les valeurs qu'on veut planter au cœur de cette société. Exemple : les déclarations qu'un chorégraphe indépendant, Daniel Léveillé, faisait dans *La Presse* de lundi « Nous avons tout raté, nous sommes la génération la plus inhumaine que la terre ait portée. Je veux profiter de ce festival pour dénoncer des choses ». Le point de non-retour approche, disait-il encore. Pas pour faire peur, pour faire bouger.

Exemple encore plus significatif peut-être, les 18-30 ans qui seront réunis en forum *Jeunes et société*, samedi à Montréal, sous l'égide du Conseil permanent de la jeunesse. Conçu comme un rendez-vous d'échanges entre jeunes et chefs de file, ils débattront de leur présent et de leur avenir. Ils parleront d'emploi, de pauvreté, bien sûr, mais aussi des autochtones, du féminisme, des communautés culturelles et des valeurs. Dans quel monde souhaitent-elles vivre, que veulent-ils ? D'un projet de société distincte qui assume sa différence, des enfants... dans certaines conditions, d'une planète viable, d'une recherche de l'excellence qui laisse place à la différence. Une voix au chapitre et une chance d'agir. Avec raison. Jacquard a fait des petits.

## LE DEVOIR et ses détracteurs

SAMEDI DERNIER, le quotidien *The Gazette* offrait à l'écrivain Mordecai Richler une page entière où répliquait aux critiques que sa longue diatribe contre le Québec avait provoquées après parution dans le *New Yorker* du 23 septembre. M. Richler s'y emploie encore, bien sûr, à démontrer que l'antisémitisme est un caractère dominant de la « société distincte ». Passant par sa directrice pour s'en prendre au DEVOIR, il reprend et signe à nouveau l'une des pires diffamations à émaner d'un texte du *New Yorker*. LE DEVOIR, selon ce monsieur qui est pourtant incapable de lire un journal de langue française, a « une longue et disgracieuse tradition d'antisémitisme ».

Dans le *New Yorker*, la phrase apparaissait sans explication, sans réserve, insulte gratuite lancée au vent. Dans *The Gazette*, il tente de l'étayer à partir d'une thèse de doctorat qu'une université n'a pas encore sanctionnée (ce qu'il omet de dire) et de deux citations, l'une de notre fondateur, Henri Bourassa, et l'autre de notre ancien rédacteur en chef, André Laurendeau. La première date de 1906, quatre ans avant la fondation du DEVOIR, et la seconde de 1933, quatorze ans avant que M. Laurendeau joigne LE DEVOIR. Ce sont de lointaines paroles de jeunesse, que l'un et l'autre ont abondamment reniées par la suite, et dont on ne trouve pas la moindre trace durant leur long passage au DEVOIR.

Rien n'est plus odieux que de devoir se défendre d'une accusation aussi fautive et vicieuse, qui massacre en quelques mots et notre idéal et notre réputation, si précieuse et si forte. Les lecteurs du DEVOIR souffriront toutefois que je le fasse puisque le quotidien *The Gazette*, dans son soutien éditorial aux inepties de M. Richler, comme dans ses pages d'information, n'a pas jugé bon de se dissocier de cette grossière attaque contre des collègues.

À propos des rapports du DEVOIR avec la communauté juive du Québec, il n'existe à ce jour qu'une référence scientifique, complète, sûre, évidemment hors de portée de M. Richler puisque l'ouvrage est aussi rédigé en français. C'est le livre *LE DEVOIR, les Juifs et l'immigration*, de M. Pierre Ancitil, professeur à l'Université McGill (édité par l'Institut québécois de recherche sur la culture, 1988). M. Ancitil, l'un des chercheurs les plus réputés en études juives au Québec, a travaillé à partir notamment des archives du Congrès juif du Canada, qui s'est aussi intéressé à la question. C'est une étude sans faux-fuyant, honnête et parfois dure à l'égard du DEVOIR des années trente.

Mais elle n'autorise en aucun cas, bien au contraire, l'atroce jugement longitudinal que porte M. Richler.

Nul, ayant lu cette étude essentielle, n'oserait toucher à la réputation d'Henri Bourassa, lui dont le cheminement intellectuel si courageux l'a conduit, durant ses années à la direction du DEVOIR, à devenir l'un des adversaires les plus acharnés de l'antisémitisme, fléau de l'entre-deux-guerres. « Les Juifs », écrit M. Ancitil, devaient découvrir en Bourassa le plus inattendu des défenseurs à une époque où ils seraient, en tant que collectivité, de plus en plus isolés sur la scène canadienne et mondiale. « Rappelons qu'à cette même époque, les plus prestigieuses institutions montréalaises, dont McGill, pratiquaient à leur égard une discrimination ouverte.

Les successeurs de M. Bourassa ont eu, de 1932 jusqu'à la guerre, une attitude beaucoup plus méfiante et souvent malveillante à l'égard de la communauté juive, dans le cadre de leur bataille rangée contre l'immigration qu'ils voyaient noyant le peuple canadien-français. Sans nul doute, ce ne furent pas les années les plus glorieuses du DEVOIR, et nous comprenons la communauté juive d'en avoir gardé un souvenir choqué. Dans le contexte de cette époque survoltée, l'antisémitisme serait cependant un bien grand mot. « Avec le recul des années », écrit M. Ancitil, la distinction n'est plus à faire entre un journal comme LE DEVOIR, navigant péniblement à propos de la question juive, et *Le Patriote*, maudissant les Juifs et vociférant à leur endroit. »

De l'après-guerre jusqu'à nos jours, LE DEVOIR a retrouvé l'inspiration de son fondateur sur cette question et, sans avoir toujours l'ensemble des vertus et toute l'attention souhaitable, il n'a cer-

tes pas dévié. Sous la plume de M. Richler, cette ouverture se retourne d'ailleurs paradoxalement contre nous. Dans son article pour *The Gazette* il se sert à volonté dans les propos de notre ancien directeur, M. Claude Ryan, dont un discours à la communauté juive portait sur les malentendus historiques entre Juifs et Québécois francophones (il n'en donne ni la date sauf « la fin des années soixante », ni la référence). Pour avoir tenté un rapprochement dans la franchise, les propos de M. Ryan deviennent, trente ans plus tard, un acte d'accusation contre les Canadiens français ! Eut-il mieux valu, pour le directeur du DEVOIR, se taire et ignorer l'invitation de ses compatriotes juifs, pour prévenir un tel piège ? La tactique tordue de M. Richler le laisse croire.

La réplique de M. Richler ne fait qu'ajouter au tort que le *New Yorker* a déjà causé au DEVOIR, qui réserve évidemment tous ses recours à cet égard.

Nous regrettons par ailleurs que nos collègues de *The Gazette* publient ces énoncés sans la moindre vérification. Mais dans leur défense totale de M. Richler, les méthodes s'abaissent singulièrement. Je n'en donnerai ici qu'un exemple, qui touche encore LE DEVOIR.

Tout au cours de la semaine dernière, j'ai refusé de commenter l'article du *New Yorker* autrement que je l'avais fait dans mon éditorial du 18 septembre (*Vu du Woody's Pub*). La secrétaire de la direction en a donc informé les nombreux requérants de divers médias, y compris celui de *The Gazette*, qui a demandé une entrevue téléphonique vendredi dans l'après-midi. Samedi, *The Gazette* publiait la réplique de M. Richler et se mettait à la recherche de ceux qu'il attaquait, pour commenter ce nouveau texte. Dans son édition du dimanche, *The Gazette* titrait triomphalement : *Richler Silences Critics* : « No Comments Greet Writer's Reply. Dans mon cas, l'article dit ceci : « Contacted at her office, Bissonnette instructed her secretary to pass on a 'no comment'. » Le samedi, comme chacun le sait, les bureaux du DEVOIR sont fermés. Je n'étais ni à nos bureaux, ni à Montréal, de toute la journée.

Cela se passe, en effet, de commentaires. Je suis bien heureuse d'avoir été impossible à rejoindre, d'ailleurs, puisqu'on imagine ce que ce reporter à l'attaque aurait fait de mes propos, à partir de ce qu'il a fait de mon absence. Tous les coups sont bons désormais, pour faire « laire » ceux qui s'insurgent contre la salissure. Mais je réserverai certes mes commentaires aux pages du DEVOIR, elles me semblent plus prop-

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef et directeur de l'information Bernard Descôteaux

Directeur délégué à l'administration André Leclerc

Rédacteurs en chef adjoints Jean Francoeur, Michel Lefèvre

Directeurs adjoints de l'information Pierre Cayouette, Jacques Chabot, Guy Deshaies

FAIS CE QUE DOIS

LISE BISSONNETTE